

me ne pût s'accorder avec le Duc, ou pour mieux dire ne pût fléchir celui-ci à reconnoître & dépendre de son autorité. On a parlé des fâcheuses suites de l'ambition de cette femme, toutes préjudiciables aux armes & aux intérêts du Roi Philippe; ceci étoit déjà arrivé sous le Duc d'Orléans, que le Roi Louïs avoit envoyé l'an 1707. pour commander les Armées, ainsi que faisoit cette année le Duc de Vendôme; celui-ci commandant les Troupes dans le Roiaume de Valence mourût, comme on a dit, pour avoir mangé avec trop d'appetit & en trop grande quantité d'un Poisson extraordinaire qu'on lui avoit servi, ou autrement. Cette mort laissant sans protecteurs l'Abbé Alberoni, l'ouverture qu'il fit du mariage de la Reine Elisabeth de Parme lui ouvrit le champ d'une plus grande fortune. Il commença par être déclaré Agent ou Résident du Duc de Parme son Maître à la Cour de Madrid, avec le titre de Comte, sa capacité étant reconnue suffisante pour y traiter les affaires qui lui seroient confiées. Une preuve assurément très-grande de sa dextérité ou sçavoir faire, est, que faisant une figure considérable auprès du Duc de Vendôme, il sçût se conserver en quelques manieres neutre entre le Duc son Maître

& la Princesse des Ursins au plus fort de leur inimitié déclarée. C'est ce dont vous assure la considération que celle-ci conserva pour l'Abbé, même avant qu'il eût obtenu sa nouvelle qualité de Résident, qui le mit sur le pied de Ministre public, & en état de faire en cette qualité figure à la Cour.

Ce fut un de ses entretiens, & un des premiers jours après la mort de la Reine Marie Louise, qu'il proposa, ainsi qu'on a dit, à la Duchesse de Bracciano, pour nouvelle épouse du Roi Philippe, la Princesse de Parme; proposition que la Duchesse reçut avec plaisir, obligeant l'Abbé d'en écrire à la Cour de Parme; mais comme de soi-même, & de pressentir ce que le Duc Pere, ou Oncle de la jeune Princesse en pensoit, & les dispositions où il pouvoit être touchant ce Mariage. Le Duc de Parme ne pouvoit guere se dispenser de certains égards capables de l'éloigner de ce Mariage. La Princesse étoit Niece de l'Impératrice Douairiere, comme née de la Princesse Dorothee Sophie sa sœur, & par conséquent cousine, au degré le plus étroit de l'Empereur, qui étoit alors en Guerre avec le Roi Philippe. Mais il n'étoit guere aparent de lui communiquer ce Mariage & d'en attendre

son agrément ; aussi le Duc , qui considé-
roit cette alliance comme très glorieuse
à sa Maison , & qui n'avoit aucun sujet
d'espérer une autre occasion de procurer
une semblable fortune à sa Niece , con-
clut-il, sans en donner aucune part à l'Em-
pereur , de recevoir , avec toute sorte de
reconnoissance, la faveur que la fortune lui
offroit , & authorisa son Ministre à pro-
mettre tout ce qu'on demanderoit de lui
en cette occasion , lui donnant le titre de
Comte & la qualité de Ministre pour le
rendre plus considérable.

La Duchesse des Ursins étant celle qui
avoit aprouvé la chose , & qui avoit don-
né l'ordre à l'Abbé Alberoni d'en écrire
à Parme , c'étoit autant que fait , de l'a-
probation du Roi , la Dame aiant un en-
tier ascendant sur l'esprit de S. M. & assez
de crédit pour divertir l'effet de toutes les
pratiques qu'on pourroit faire au contrai-
re. En effet , dès qu'il fut sçû que le Roi
Philippe donnoit la main à ce Mariage ,
l'Ambassadeur de France en fit grand
bruit , prétendant qu'une alliance si im-
portante n'avoit pas dû être traitée , &
beaucoup moins concluë , sans le sçû &
l'aprobation du Roi Louïs , à qui Philip-
pe avoit de si grandes obligations & qui
lui pouvoit procurer le parti le plus grand
de

de l'Europe. Mais le Roi Louïs lui-même aiant vû qu'il de saprouveroit inutilement une chose faite, n'en témoigna point d'autre ressentiment, retenant tout celui-ci pour le faire un jour éclater contre la Duchesse de Bracciano, qui montroit une si grande autorité en des affaires qui étoient si fort hors de sa compétence.

Le Roi Philippe aiant déclaré son Mariage à ses Conseils, nomma le Duc de Médina Sidonia pour porter les presens de nôces à l'Epouse, lui aller au-devant aux Frontières du Roïaume, & la conduire à Madrid; & la Marquise d'Aytone pour l'accompagner dans cette rencontre, & la servir en qualité de premiere Dame d'honneur. Le Cardinal Aquaviva eût de même ordre de se rendre à Parme auprès du Duc, & de lui aller faire la demande de la Princesse Elisabeth selon la forme ordinaire entre les Princes. Il y arriva le 29. de Juillet, & fit la demande avec tout l'appareil & la solemnité possible; & le mois suivant le Cardinal Gozzadin partit encor de Rome pour aller féliciter la Princesse au nom du Pape, & faire la fonction de ses épousailles. Le Duc François de Parme, Oncle & Beau-Pere de l'Epouse, aiant été nommé Procureur du Roi Philippe pour cette cérémonie, fit hon-

honneur à sa Procuration, & les choses se passèrent avec toute la splendeur & l'éclat proportionné à une si grande Alliance.

La nouvelle Reine choisit ou reçut pour compagne de son voyage & pour confidente la Princesse de Piombino, qui s'étant venu joindre à Parme, elle se porta, avec elle & sa nouvelle Cour, à *Sestri de Levante*, petit Port de la République de Gènes, d'où elle arriva, après une fâcheuse navigation, le 30. de Septembre en cette Ville, servie par quatre Galeres du Duc de Turfis, deux du Grand Duc de Toscane, & deux de la République de Gènes; elle logea dans le beau Palais des Princes Doria, au Fauxbourg de St. Pierre d'Arene, où avoit déjà logé le Roi Philippe en passant à Naples l'an 1702. & y demeura jusqu'au 9. du mois d'Octobre suivant, aiant eu besoin de ce temps-là pour se remettre des fatigues de sa navigation, qui bien que courte, l'avoit fort tourmentée. Elle vit pendant ce temps-là tout ce qu'il y avoit de curieux dans cette Ville qui porte le titre de *Superbe*, à cause de la richesse de ses Palais & de ses Eglises, quasi toutes de Marbre. Mais, ce que la nouvelle y trouva de plus à son gré, fut l'entretien d'une Dame Gênoise, qui

qui avoit demeuré en Espagne plusieurs années, pendant que son mari y avoit été Envoié Extraordinaire de la République; comme la jeune Reine Elifabeth est extrêmement curieuse, & qu'il importoit d'ailleurs de bien connoître ceux avec qui on doit passer sa vie, elle s'informa de tout ce que pouvoit sçavoir la Génoise, du génie de la Nation, & particulièrement des Dames Espagnoles, se défiant de ce qu'en ont écrit tant de Voïageurs, prétendus instruits de ce qu'ils ne pouvoient sçavoir que fort imparfaitement, y aiant si peu de commerce en Espagne entre les femmes & les hommes. Il est encore plus vrai, Madame, lui dit dont la Génoise, qu'il y a très-peu de liberté pour les hommes de pratiquer avec celles de nôtre sexe, d'autant plus que c'est une coûtume établie en Espagne que toutes les Dames d'une qualité distinguée sont élevées, en une clôtüre, qu'on pourroit appeler Sérail, atenant aux apartemens qu'habitent ordinairement les Reines, sous l'œil desquelles on peut dire qu'ils sont esclaves. Ces choses ont cependant beaucoup changé dès l'avènement du Roi Philippe vôtre Epoux en Espagne; car sa premiere Epouse, la Reine Marie Louïse, n'aprouvant non plus que lui cette grande sévérité,

a beau-

a beaucoup relâché cette clôture ; & dans la pensée que la vertu & la pudeur doivent venir d'un fond d'ame , qui les garde & les cultive par principe de conscience plutôt que par contrainte , ils se sont défait de la garde de ces Dames enclôitrées par force , & n'en retenoient plus que peu , & des principales & plus puissantes Maisons du Roïaume. Par quel motif , dit alors la Reine , croiez-vous que ce fut introduit cette coûtume en Espagne , qui ne se pratique , à ce que je croi , en aucun autre Roïaume du monde , du moins du monde Chrétien ? V. M. me pardonnera , répondit la Génoise , si je lui dis qu'il se pratique à peu près la même chose , mais au regard d'un plus petit nombre de Dames , à la Cour de Vienne & à celle de Pologne. Car , sous prétexte de faire honneur aux Impératrices & aux Reines de ces Pais-là , leurs Cours sont remplies de jeunes Dames qui les servent , mais qui ne les servent pas pour rien ; car elles sont toutes mariées , si elles veulent bien l'être par les soins des Princesses , qui font ainsi leur fortune , ceux qui les reçoivent de leurs mains étant ordinairement gratifiés de quelques emplois considérables , ou aquérant un degré de faveur à la Cour qui les y fait regarder avec distinction. En Pologne , où les

les Rois ne peuvent donner que peu d'emplois, les Dames des Reines y reçoivent la dot du Tresor-Roïal. On ne peut pas dire, poursuit-elle, que le séjour des Dames auprès des Reines d'Espagne y soit pratiqué dans cet esprit de profit & d'intérêt; mais toujours il est vrai que les Dames s'y font connoître, & que pour peu qu'elles y gagnent l'estime ou l'affection des Reines, celles-ci les en récompensent libéralement, en leur procurant d'avantageux mariages. Quoi donc, dit alors la Reine, les Dames sont-elles si fort exposées à la vûe de leur Souveraine, qu'elle ait lieu de les connoître toutes, & qu'elle les ait toujours pour témoins de ses actions? Cela doit être ennuyeux, particulièrement ces Dames étant en si grande quantité. J'ai déjà eu l'honneur de dire à V. M. que le Roi son époux & la Reine défunte ont beaucoup diminué le nombre de ces Dames, qui demuroient au Palais, & qu'ils les avoient réduites à un petit nombre de personnes choisies, & les plus avenantes à leurs inclinations. Il fallit néanmoins au commencement d'arriver quelque désordre dans ce petit nombre, non pas par l'envie de celles qui s'en virent excluës, mais par le plaisir que prenoit au commencement la Reine Louïse d'être en liberté

& de se divertir avec ce peu de confidentes. Cette bonne Reine, élevée avec toute la liberté Françoisse, qu'on sçait qui régné à la Cour de Turin, & formée à des exercices inconnus aux Dames d'Espagne, comme est celui de monter à Cheval, voulut un jour obliger la petite troupe de ces Dames d'honneur à l'imiter en ceci dans les Jardins & le Parc du Prado, Maison Roïale où elle les avoit menées avec elle : elle fit donner des chevaux à toutes, & les exhorta de les monter, commandant en même-temps à des hommes de tenir ces chevaux par la bride; elles le firent, & la Reine qui montoit le plus brave de ces courciers, au milieu de toutes ces Dames, commença à marcher le petit pas, les encourageant à l'imiter & à la suivre. Elles le firent encor, se voiant comme assurées par ceux qui tenoient les brides de leurs chevaux; mais à peine la Reine eût-elle fait quelque pas, qu'elle commanda aux hommes d'abandonner les brides, & donna un peu plus de liberté à son cheval; celui-ci se mit en course & fut suivi par ceux des Dames, dont quelques-unes tombèrent, & une en particulier mourut de sa chute, au très-grand regret de toute la famille. Cet accident mortifia extrêmement la Reine, qui dès ce temps-là ne s'avisâ plus de prendre des compagnes quand elle

elle voulut monter à cheval : & elle fit même ceci très-rarement dans la suite, voiant que c'étoit une chose qui paroissoit aux Espagnols indécente à son caractere. Pourquoi est-ce, dit alors la Reine, que les Espagnoles ont tant d'aversiion pour une chose qui égale nôtre sexe à celui des hommes ? Ce n'est guère non plus la coûtume en Italie que les Dames montent à cheval comme en France ; mais nous avons introduit l'usage des chaises roulantes, qui peuvent être conduites par des femmes, sans danger de se tuër, quand même elles renverseroient la chaise. J'avouë que cet exercice m'a toujors plû, & que s'il m'est interdit en Espagne, je n'y serai pas entierement heureuse. La Génoise reprit alors qu'elle n'avoit point remarqué que l'on fit en Espagne aucune usage des chaises roulantes ; mais qu'elle ne doutoit pas que si S. M. l'y vouloit introduire, du moins pour son plaisir particulier, le Roi son Epoux n'y condescendit avec toute la joie de son ame, étant le meilleur & le plus complaisant de tous les hommes du monde pour les Dames : & que ne feroit-il pas pour une Princesse aussi parfaite & aussi accomplie que V. M. qui, outre le mérite infini de sa personne, est devenuë son Epouse ? Vous vous jettez sur la flâterie,

Madame, repliqua alors la Reine, & vous ne prenez pas garde qu'en loüant le Roi mon Epoux, vous me donnez une mauvaise opinion de lui.

Comment, serois-je assez malheureuse, ajouta la Génoise, d'offenser le Roi, lorsque je tâche de publier ses vertus & son mérite? En lui donnant, repartit la Reine, le titre le plus complaisant de tous les hommes du monde pour les Dames, vous le méritez; dès qu'on aime, on est jalouse, & la mesure de la jalousie est celle de l'amour. J'aime à l'adoration le Roi mon Epoux; & quand on aime comme je fais, on ne voudroit pas que l'objet de son amour en aimât; &, s'il étoit possible, fut aimé d'aucun autre. Les Personnes Royales, dit alors la Dame Génoise, n'ont pas de passions comme les autres, & leurs sentimens sont souvent aussi élevez au-dessus des sentimens du reste des hommes, que leur condition est relevée par dessus eux. On ne scauroit à la vérité trop aimer un Prince aussi aimable qu'est le Roi Philippe; mais il est à mon avis de la même impossibilité de faire en sorte qu'il ne soit aimé, que de la seule personne qui lui doit & qui lui donne tout son amour. Vous confirmez, dit alors la Reine, mes soupçons, & je crois avoir droit de prendre
votre

vôtre discours pour une confession indirecte que le Roi Philippe a eu des Maîtresses , puisqu'il a été aimé. Il n'y a point d'homme , qui prévenu , ne rende tout au moins amour pour amour ; & c'est ainsi que se font toutes les amourettes , quand même il n'y auroit rien de sincère de la part de l'homme. Loüis le Grand , & aussi grand en amour que dans toutes ses entreprises Guerrieres , ne commença d'aimer que par un aveu d'amour que lui fit Mademoiselle de la Valiere , à qui il n'avoit jamais songé. Encor un coup, plusieurs commencent de faire l'amour aux femmes , mais toutes se rendent quand celles-ci les préviennent ; & pour revenir au lieu dont nous nous sommes éloignées , si le Roi Philippe a été aimé , il a aimé de même. C'est-ce dont je suis entierement persuadée , sans pour cela lui en vouloir faire querelle , ni lui rien diminuër de mon amour. Mais dites-moi ici en confidence , sçavez-vous quelques-unes de ces amourettes ? ConteZ les moi. Vous me ferez plaisir , & ne lui nuirez en rien. La Génoise rougit un peu à ce compliment ; mais comme ce n'est pas la mode à Gêne de faire mystere de ses amourettes propres , & beaucoup moins de celles d'autrui , elle reprit bien-tôt l'air de sa premiere liberté ,



fort augmenté par la confiance que la Reine lui témoignoit. Elle lui avoua, sans façon, ce qu'elle sçavoit des amours du Roi Philippe. V. M. ne doit pas s'étonner, lui dit-elle, qu'un Prince François, élevé dans l'Ecole d'un Roi, qui a fait triompher l'amour sur le Trône, & qui continuë de proposer aux yeux de la Cour, la plus pôle & la plus amoureuse du monde, les fruits qu'il en a recüeilli dans les plus beaux Jardins de ces Etats, & par les caresses extraordinaires qu'il leur fait & les honneurs qu'il leur fait rendre, inspire & encourage tout le monde à aimer : elle ne doit s'étonner qu'un Prince né dans le Palais le plus brillant de l'Empire d'Amour, ait appris à aimer ; vous sçavez combien les Dames en France sont soigneuses de ne point laisser affoiblir cette noble passion dans les cœurs de leurs Princes, & qu'elles avances elles font pour cela, allant au-devant de leurs recherches, & s'offrant à l'envie à leurs embrassemens. Le Roi Philippe vôtre Epoux, si bien instruit dans l'Ecole d'Amour, à peine fut-il arrivé en Espagne, que les plus belles & gracieuses Dames conçurent le dessein de lui faire avouer que leurs caresses étoient toutes autres que celles des Françoises, desquelles la réputation publie assez que
si el-

si elles donnent la jouissance d'un corps, peut-être plus blanc & plus doüillet dans les embrassemens qu'elles accordent & qui durent peu, les Espagnoles ont tout un autre esprit, à la faveur duquel elles sçavent assaisonner le plaisir, & continuër le charme par la vivacité de la conversation. Je ne veux citer à V. M. qu'un seul exemple, qui lui fera connoître que les Dames Espagnoles, celles-là même auxquelles il semble que la nature ait refusé les graces du corps les plus communes, ont un esprit qui supplée à tout, & plus capable de charmer que toutes les graces des Hélenes & des Héroïnes les plus accréditées pour leur extraordinaire beauté. Perez, le fameux Perez, Favori & Ministre d'Etat du Grand Philippe II. Roi d'Espagne, homme d'une capacité & d'un talent, qui se produit encor aujourd'hui dans les Livres de Politique qu'il écrivit, trouva quelque chose de plus grand & de plus heureux dans la possession d'une Maîtresse privée dès sa naissance d'un œil, que dans toutes les richesses & les honneurs que la faveur Philippe II. lui avoit accordé jusqu'alors. Le Roi Philippe lui-même en étant devenu amoureux sur la relation de Perez, qu'il obligea enfin à la lui montrer, estima tant ce trefor caché en un corps imparfait, & où

il n'y avoit qu'un flambeau pour faire pompe de son mérite, qu'il sacrifia la perte de son ami & d'un Ministre qu'il avoit chéri jusqu'alors par-dessus tous les hommes, à la possession de cette Maîtresse, qu'il lui arracha & en fit ces délices particulières. La préférence est grande, dit alors la Reine, & à moins que de suposer un enchantement, il n'est guère convenable que les yeux étant, comme vous dites, les premiers flambeaux que l'amour allume pour se faire voir, une femme borgne ait pû si fort captiver deux si grands hommes. C'est la même difficulté, dit alors la Génoise, qui empêchoit le Roi Henri IV. d'amoureuse mémoire, de comprendre ce miracle. Perez disgracié de la Cour d'Espagne, & tous ses amis s'étant remuez en vain pour le remettre dans la grace du Roi, à qui Perez avoit dit quelque chose de dur, quand il vit que c'étoit tout de bon que Philippe lui enlevoit sa Maîtresse; Perez, dis-je, se retira en France, où il fut très-gracieusement accueilli par le Roi Henri. Et celui-ci l'entretenant un jour de son aventure, lui dit ce que V. M. vient de dire, qu'il ne comprenoit pas comment une femme privée d'un œil pouvoit avoir tant de charmes: Perez répondit alors, faisant son apologie, celle du Roi Philippe,

pe,

pe, & encor plus celle de la Dame: Sire, dit-il, c'est par une providence particulière du Ciel, que cette fille est née avec un œil seulement; car, si avec cette moitié de feux elle a mis en combustion toute l'Espagne, si elle avoit eu deux yeux, elle auroit réduit tout le monde en cendres. C'étoit donc de l'esprit & des charmes invisibles que Perez & le Roi Philippe étoient bouchez, & non pas de la perfection d'un corps le plus souvent dénué de ce qui agit sur les cœurs, & les embrase d'un amour d'autant plus fort & constant, que celui-ci n'est point sujet à mille accidens, qui faisant périr la simétrie d'un beau visage, dérange & déconcerte l'amour. Revenons, dit alors la Reine, à nôtre sujet, & continuez à me dire ce que vous sçavez des amourettes du Roi Philippe; vous m'avez dit qu'à son arrivée en Espagne les Dames Espagnoles concertèrent de l'enlever & de faire preuve de leurs charmes pour cela. Quel fut le succès de cette entreprise? Madame, il faut que V. M. sçache qu'encor qu'on fasse l'amour en Espagne, pour le moins autant & peut-être plus qu'en France, ce n'est point la coutume de le faire avec éclat, & qu'il se trouve peu de Rois de Castille qui aient eu des Maîtresses publiques, mais beau-

coup

coup qui ont eu des enfans naturels , & peu de ceux-ci , qui aient été reconnus , traitez pour tels. On doit suposer que la conscience a la premiere part dans cette conduite , & qu'on cherche à diminuer le scandale que donnent les Princes par leurs débauches , quand celles-ci sont publiques. Vivez , dit le proverbe , que V. M. ne peut ignorer , chastement ; & si vous ne pouvez vous contenir , que vôtre péché soit du moins secret , autant qu'il le peut être. Si j'osois faire connoître que je sçais un peu de latin , je vous citerois le proverbe dans la langue des sçavans ; mais ce n'est pas un mérite pour les femmes que d'avoir étudié cette langue ; quoique nous aions eu depuis peu à Gènes une sçavante , qui s'est attiré l'admiration de tous ceux qui l'ont vû & oüï ; non seulement par la connoissance qu'elle avoit très-parfaite de cette langue ; mais de la pluspart des sciences humaines. En Espagne , dès qu'un Roi a une Maîtresse , qui seroit en état de rendre public son amour , le Roi la marie aussi-tôt , & il ne manque pas de partis qui la reçoivent avec remerciemens , parce que les Rois portent ainsi le nom de leurs Peres putatifs ; & on leur persuade , quand ils sont devenus grands , d'embrasser l'état Religieux , ou on les

avan-

avancent à des emplois, sinon conformes à leurs véritables enfans de Rois, dont on ne fait point difficulté de les instruire, du moins les plus considérables de l'Ordre Ecclésiastique, pour peu qu'ils soient capables de les exercer. Le Roi Philippe IV. Grand Pere du Roi Epoux de V. M. a eu des enfans naturels de toutes les sortes. Il reconnut le dernier D. Jean d'Aùtriche, dont les vertus militaires & civiles ont fait beaucoup d'honneur à son sang, & il en fit élever deux autres, entre ceux qu'on sçait, l'un dans l'Ordre de St. Dominique, d'où il le tira ensuite pour le faire Evêque; & l'autre passa pour fils de D. Blaise de Valdefe; mais il eut des emplois considérables, & nous l'avons vû Gouverneur du Château de Milan, & reconnu non-seulement pour tel par le Sénat & par tous les Ordres de cette grande Ville, mais pour fils & frere de Rois, ce qui lui faisoit un très-grand plaisir. Il arriva une Foire une occasion, je tirai ce petit trait en passant, dans laquelle il témoigna la complaisance qu'il ressentoit de se voir considéré comme fils de Roi. Il fut un jour prié de réconcilier deux Cavaliers Milanois, qui étoient prêts de se battre pour une querelle qu'ils avoient. Il les fit venir & leur dit de si bonnes raisons, qu'en

confi-

considération de ces raisons & du respect qu'ils devoient à une personne de sa qualité, qui vouloit bien s'intéresser dans leur dispute, ils se réconcilièrent en effet, & promirent de vivre comme par le passé en bonne amitié. Il fallut faire un Acte authentique de cette réconciliation, & le Notaire appelé, aiant commencé d'écrire, comme il se fait dans la Formule de ces Actes, par ces paroles; *Aujourd'hui jour N. du mois de N. dans la Maison & en presence de N.* Quand il vit au nom du Gouverneur, comme c'est la coutume de nommer encor le Pere du Parrein ou Réconciliateur, comme il eut écrit; *en presence du très-excellent Seigneur Don Ferdinand Valdesse fils de...* il s'arrêta pour apprendre le nom de son Pere, qu'effectivement il ne sçavoit pas; alors le Gouverneur dit en souïrant; *Hijo di buen padre, y nada otro*, faisant par-là connoître..... que si Don Blaise Valdesse lui avoit donné le nom de sa Famille, lorsqu'il étoit petit, il n'en vouloit plus dès qu'il avoit connu son véritable Pere. Le trait n'est pas mauvais, dit alors la Reine; mais ajouta-t-elle, si c'est la coutume des Rois d'Espagne de cacher leurs amourettes & de marier leurs Maîtresses, pourquoi est-ce que le Roi Philippe, dont vous

parlez,

parlez, ne maria pas la Reine Don Jean ; mais fit élever & reconnut celui-ci ? C'est, Madame, repliqua la Génoise, que la Mere de Don Jean étoit une Comédienne publique, dont il s'en amourât un soir, en la voyant jouïr son rôle à la Comédie, & qu'aucune personne de qualité n'eut voulu la prendre pour femme, sa profession de Comédienne étant trop décriée dans le monde, & en Espagne plus que par tout ailleurs, puisque, comme l'assurent quelques-uns, non-seulement les filles libres, comme étoit celle-ci ; mais les femmes mêmes mariées des Comédiens sont obligées de se prêter aux embrassements de toutes les personnes de qualité qui les en recherchent. Pour ce qui est du premier D. Jean d'Autriche, fils de l'Empereur Charles V. qui a fait une si belle vie dans le monde, & qui aquit une gloire incomparable dans les armes, sa mere, qui étoit une bonne Flamande, ne voulut jamais entendre à aucun Mariage, quelque parti que l'Empereur lui proposât, & voulut se consacrer à la vie Religieuse ; & c'est la raison pourquoi les deux Don Jean furent reconnus. Cela étant, ajouta-t-elle, ce n'est pas merveille, que quoi qu'on sçache en Espagne que les Rois sont amoureux, on sçait rarement qu'elles sont leurs

leurs Maîtresses , & que deviennent les fruits de leurs amours secrètes. Pour venir au particulier du Roi Philippe , Epoux de V. M. tout le monde a sçû qu'il étoit & qu'il est touché de la passion ordinaire de tous les Princes , qui ne trouvent aucuns obstacles à leurs souhaits ; mais comme S. M. sçait l'usage de la Nation , on ne nomme , au moins publiquement , aucune de celles qui peuvent avoir eu part à ses embrassemens. On dit seulement , & c'est , si je l'ose dire , la croiance commune , que la Duchesse de Bracciano , dès qu'elle est à la Cour de Madrid , c'est-à-dire , dès le premier Mariage de S. M. Catholique , n'a gagné ce grand ascendant sur son esprit , que par la complaisance qu'elle a eu de lui faire voir tout ce qui a été capable de lui plaire ; cette complaisance , plus que tout autre mérite , étant ce qui gagne le cœur des hommes , parce qu'ils sont plus vivement touchés de l'amour que de toute autre passion. Ce qu'il y a de surprenant en ceci , est , que le secret puisse aujourd'hui régner en une Cour toute Francoise (j'entends parler de la Cour confidente) Nation qui peut aussi peutaire les amours & les intrigues amoureuses de ses Princes , que celles des moindres particuliers. On a seulement parlé de Mademoi-

selle

felle D. C. qui à la vérité ne tenoit point sa faveur secrète ; mais son règne n'a pas été long à la Cour , & dès que le Roi Philippe eut résolu d'épouser V. M. il lui fit une pension très-considérable , & la reléqua , quelque répugnance qu'elle y eût , en un Cloître , où elle n'est plus en état de donner de la jalousie à personne. J'ai scû cette particularité , dit la Reine , & si je vous en dois croire , ainsi que je veux bien encor l'esperer de la bonté du Roi , je posséderai son cœur tout entier , & je n'aurai aucune Rivale qui me le dispute , au moins publiquement. V. M. repartit la Génoise , en doit être entièrement persuadée ; & quand il y auroit à la Cour , ou à la Ville , quelque beauté capable d'ébranler le cœur du Roi , V. M. peut s'assurer sur son mérite & sur la force de ses charmes , qu'aucune Rivale ne tiendra un moment contre elle , & qu'elle éclipsera tout ce qui auroit l'ambition de paroître en sa présence. Voilà encor , dit la Reine , un petit train de la flâterie , que la considération de mon état présent vous attache ; mais je scâis à quoi m'en tenir. Je ne nie pas que la présence d'une Reine ne serve beaucoup à décontenancer une Rivale , qui auroit l'ambition de se présenter pour concurrente aux amours d'un Roi : mais je

Q

scâis

ſçais auffi que les cœurs des Rois font faits comme les autres , & ont plus de difficulté de ſe contenir dans les termes de l'eſtime & de la conſidération dûë à une Epouſe même Roïale , qu'ils échapent ſouvent à leurs devoirs dans ces dangereuſes occaſions , à la vûë de celles qu'ils croient les mieux tenir , & qu'ils courent auffi ſouvent à la poursuite d'une proie de beaucoup moindre valeur que celle qu'ils poſſèdent. C'eſt ce qui fait que les Reines ſont auffi plus étroitement obligées d'avoir de la complaiſance au-delà des autres femmes , afin de fixer l'amour de leurs Epoux & les empêcher d'aller chercher ailleurs ce qu'ils ne trouveroient pas auprès d'elles.

Oſerois - je demander à V. M. ajouta alors la Dame Génoiſe , ſi elle a oüï parler d'un trait de la vie de la Duchefſe Marguerite d'Aùtriche , épouſe du Duc Octave Farneſe , un de ſes plus glorieux Aïeux , qui fait connoître le danger où la paix domeſtique des familles eſt expoſée , lors que l'un des époux n'a pas pour l'autre tous les égards que demande non-ſeulement la foi conjugale , mais la bien-ſéance & l'honnêteté civile ; car il ne fut queſtion dans cette rencontre que de celle-ci. Je n'oüis jamais parler (répondit la Reine) d'aucun
defa-

desagrément qu'il y ait eu entre le Duc Octave & la Princesse sa femme ; c'est pourquoi j'apprendrai volontiers ce qui en est. On n'en parla pas communément, repliqua la Dame ; mais la chose n'en est pas moins véritable, & en voici le narré. Le Duc Octave étoit un Prince plutôt franc & naturel que réservé à parler ; & quand un bon mot lui venoit à la bouche, il ne l'y étouffoit pas volontiers, peut-être dans la crainte que son haleine n'en devint infecte. Si l'excuse de cet ancien, qui avouoit d'avoir ce deffaut, est recevable ; il disoit d'avoir contracté cette imperfection, en étouffant peut-être une trop grande quantité de mauvaises choses qu'il avoit ouï, ou voulu dire, & qu'il avoit réprimé. Le Duc Octave donc revenant un jour de la chasse s'aprocha de la Duchesse Marguerite avec tout son équipage de chasseur ; & comme il étoit aussi amoureux qu'il étoit franc, il voulut prendre quelques libertez avec elle, que sa qualité d'époux lui permettoit. La Duchesse ne nioit point les droits du mariage, mais vouloit que le Duc son époux eut égard aux bien-séances inséparables des familiaritez les plus libres, & le pria de s'y accommoder. Le Duc joignant ou faisant succéder la raillerie & l'insulte à son amoureuse passion, la piqua

très-sensiblement par une partie qui lui faisoit sentir le défaut de sa naissance, dont elle fut si outrée, que dès-lors ils ne vécutent plus avec la première affection, & le Roi Philippe II. frère de la Princesse, la tira de Parme & l'envoia gouverner les Pais-Bas, à laquelle fortune le Duc Octave non-seulement n'eût aucune part, mais il fut contraint d'essuier dans la suite bien des chagrins de la part de ce terrible Beau-Frère. Il me semble cependant, dit la Reine, que le Duc Alexandre Farnese fils d'Octave fut si considérable à la Cour d'Espagne, qu'il eut le Commandement des Armées Espagnoles dans les Pais-Bas, & ensuite le Gouvernement de ces belles Provinces.

Tout cela est vrai, répondit la Dame Génoise, & le Roi Philippe eut tous les égards imaginables pour la Duchesse & son fils; mais le Duc Octave n'y eut aucune part & ne pût même jamais recouvrer Plaisance, qui lui avoit été ôtée à la mort de son Pere, quelque priere & quelque soumission qu'il fit pour cela. Je n'avois jamais oüi cette particularité, dit la Reine, qui m'apprend que l'amour conjugal entre les Princes est plus délicat à manier & plus facile à se rompre que celui des personnes de moindre condition. Ce n'est pas merveille, re-
partit.

partit la Génoise ; car il est souvent plus petit , & par conséquent un effort beaucoup moindre suffit pour lui ôter la vie. Les Princes se marient par raison d'Etat ; & il faut ordinairement peu pour allumer ce qu'on appelle amour dans leurs cœurs , & peu pour l'éteindre. Il est rare que les Princes se marient avec le cœur vuide de toute affection. Ils ont fait leur apprentissage d'aimer avec des maîtresses. Celles-ci comptant pour un très-grand honneur de prêter leurs embrassemens aux Princes, les traitent avec un respect & une tendresse excessive , pour se conserver leur amitié & leur faveur , ce que les Princes n'ayant pas tout sujet de se promettre d'une épouse née Princesse , avec laquelle ils sçavent qu'ils doivent avoir de grands ménagemens , leur amour est ordinairement plus petit , & comme tel plus facile à être étouffé. Mais parmi les Princesses il y en a de si charmantes , qui ont de si grands merites , & qui savent si parfaitement l'art de ravir l'amour & le cœur des Princes (je mets V. M. entre celles-là) qu'elles n'ont aucun sujet, pour petit qu'il soit , de craindre de n'être pas aimées , & quelquefois même de craindre de l'être trop. Que dites-vous , dit alors la Reine , y a-t-il de la crainte d'être trop aimée ; une épouse peut-

elle considérer comme un mal, que son mari ait pour elle trop d'amour ? Point du tout, répondit la Génoise, ce n'est pas d'un mari qu'elle doit craindre d'être trop aimée, mais de paroître trop aimable à d'autres, dont l'attachement ne manque jamais d'être honteux à sa dignité, & quelquefois même devient mortel à sa vie. Que me dites-vous là, interrompit la Reine, n'est-ce pas une gloire de paroître aimable à tout le monde ? Une Princesse ne doit point rechercher d'être aimée d'autres personnes que de son époux ; mais il ne me semble pas qu'elle ait lieu de se chagriner que plusieurs autres la trouvent aimable ; autrement à quoi aboutit le soin que tout nôtre sexe prend à se parer & à se rendre aimable, si ce n'est pour paroître tel à tous ceux qui le verront ? Je n'entends point que cet empressement déplaîse aux maris les plus jaloux. Cependant ce n'est pas pour eux que leurs épouses se parent. C'est pour eux en quelque façon, si vous voulez, & à eux principalement que les épouses doivent tâcher de se rendre aimables ; mais aucun mari, à ce que je crois, ne fut jamais choqué que sa femme paroisse aimable encor à d'autres. V. M. parle en Philosophe, si je l'ose dire, & on ne peut raisonner plus juste, lui dit la Génoise, mais
j'ai

j'ai le malheur de m'être mal expliquée & d'avoir fait mal connoître ma pensée. L'idée qui me reste de quelques Reines qui ont péri, parce qu'elles ont paru trop aimables à d'autres qu'à leurs époux me fait fremir ; & celles qui ont plû & n'ont pour cela encouru aucun malheur, me fait trembler à la vûe du danger où elles ont été exposées. A ce que je vois, dit la Reine, vous avez lû beaucoup d'Histoires, & la fidelité de vôtre memoire vous fait goûter un fruit bien doux de vos lectures. Vous aurez sans doute des exemples à nous rapporter de ces Reines que vous nous dites malheureuses & preservées. Vous me ferez plaisir de m'en dire quelques-uns. J'en prendrai un par sorte de l'Histoire, même d'Espagne, dit la Génoise, afin que je n'entretienne V. M. que de ce qui lui peut être de quelque usage ou satisfaction particuliere. Philippe II. de qui j'ai déjà eu l'honneur de lui parler, avoit un fils, qui, excepté certaines vivacitez & saillies, auxquelles il se laissoit quelquefois transporter, avoit toutes les belles qualitez qu'on peut désirer en un Prince destiné à porter la Couronne. Il étoit bien-fait dans toutes ses manieres, brave, libéral & officieux envers ceux qui avoient l'honneur de l'approcher & de remettre leurs prétentions ou leurs

leurs services entre ses mains , car il s'employoit généreusement à leur procurer des satisfactions ou des avancemens.

Il maria ce fils l'an 1557. avec la Princesse Elisabeth de France ; mais avant l'arrivée de cette épouse en Espagne , sa propre femme Marie d'Angleterre étant morte , il s'avisa d'enlever à son fils l'épouse qu'il lui avoit destinée , & de l'épouser lui-même. Comme les Rois se marient ordinairement par politique , & que la Cour prend fort peu d'intérêts dans leurs mariages , celui-ci se fit par la seule raison d'Etat , le Roi prenant une femme pour avoir encor d'autres enfans ; & la Reine se laissant conduire en Espagne pour y être livrée aux embrassemens d'un vieillard , qui n'avoit rien de proportionné à son âge & à ses inclinations , par pure déférence à la volonté de ceux qui la sacrifioient ainsi. Aussi éprouva-t-elle , à sa première arrivée en Espagne , un essai des chagrins dont elle fut continuellement abreuvée dans toute la suite de sa vie , qui ne fut pas longue. A peine fût-elle présentée au Roi , déjà gris & ridé , que son innocent naturel fremit à cet aspect , & ne pût retenir quelques signes de chagrin qui lui échaperent à cette vûe. Le Roi Philippe qui les lût sur son visage , au lieu de la rassûrer contre l'horreur

reur naturelle que la disproportion des âges inspire en une semblable occasion, la regarda d'un visage froncé, & lui dit fierement, plutôt que gravement, *mira mis cagnas* ? Mes cheveux gris vous font-il peur ? Sans y ajouter quoique ce soit capable d'essuier sa tristesse. La sage Princesse vécut cependant à la Cour & entre les bras de Philippe, comme un Alcion sur les flots d'une mer agitée, recueilli dans le petit nid des occupations ordinaires à son sexe parmi ses Dames, & au milieu d'une Cour, où les intérêts de tout le monde, auxquels le Roi Philippe son époux donnoit le mouvement, étoient agitées & tenoient en agitation les Ministres & ceux de toutes les Puissances éloignées & voisines. La Princesse avoit été destinée, comme on a dit, aux noces de Don Carlos, fils unique de Philippe ; & c'étoit un desespoir mortel à ce Prince d'avoir perdu ce trésor & d'être obligé de voir une si belle & si charmante Reine entre les bras d'un rival, contre qui il ne pouvoit former aucune action. Les égards qu'il lui devoit, pour ne point l'exposer à la jalousie du Roi, plutôt que le respect qu'il devoit naturellement à celui-ci comme son Pere, le retenoient de la voir & de lui parler, si ce n'est dans les occasions où les Cérémonies

nies Publiques obligeoient toute la Famille Roiale à paroître ensemble. Ses yeux alors, & une certaine langueur, qui dépeint si vivement les grandes passions, qui ne font & ne peuvent être contentes, parloient à la Reine, qui prévenue du bonheur qu'elle auroit eu, si la premiere destination de sa personne avoit eu lieu, lui en répondoit assez pour lui faire sentir toute la grandeur de sa perte, & admirant également l'incomparable beauté de la Reine & une modéstié si extraordinaire qui joignoit tant de mérite à tant de vertus, comme j'ai eu l'honneur de le dire. Jamais l'innocente Reine ne donna occasion de former le moindre soupçon sur la pureté de ses mœurs & la régularité de sa conduite. Toutes les entrevûes qu'elle eût avec Don Carlos aiant été éclairées des yeux de mille témoins d'un témoignage irréprochable. Cependant le Roi Philippe viola, par les plus indignes traitemens, la candeur en son Epouse, & ses soupçons furent suivis de la mort de cette grande Reine qui méritoit de vivre immortelle. Quoiqu'il ne manque pas d'historiens, qui ont franchement accusé Philippe d'avoir fait un si horrible sacrifice à sa jalousie, & que le premier Guillaume Prince d'Orange se voiant proscrit par ce Roi, & reproché

de

de plusieurs crimes, dont il se croioit innocent, ou qu'il ne reconnoissoit pas pour tels, l'ait nommément chargé d'avoir été le meurtrier de sa propre Epouse, cependant comme cette liberté est extrêmement odieuse, & que quelque motif qu'on ait, ou qu'on croie avoir d'accuser & de croire le mal, & qu'il peut fort naturellement arriver que les morts, qu'on croit les plus violentes, soient naturelles; c'est une témérité de charger la mémoire des Princes de si cruelles résolutions & de les condamner sans une totale connoissance de cause, qui ne se peut quasi jamais sçavoir, à moins que les Rois n'en usent en ces occasions comme le Roi d'Angleterre Henri VIII. qui accusoit, jugeoit, & faisoit mourir ses femmes en publiques, par la main des Bourreaux. Cela n'empêche pas que les Princesses, comme celles-ci, n'aient été malheureuses & terminé leurs jours à la fleur de leurs âges, & dans la plus haute élévation ou leur naissance & la fortune les pouvoit placer. Voilà, dit la Reine, un exemple d'une Reine préservée du malheur. Ce mot de préservée, ajoûta la Génoise, si V. M. me permet que je le dise, a quelque chose d'odieux, parce qu'il suppose que la conservation soit l'effet de quelque secours étranger, au lieu qu'il y

a des

a des Reines aimables & vertueuses, qui ont sçû conserver au milieu des dangers leur vertu & leur réputation avec une intégrité parfaite. Je pourrois tirer de l'histoire mille exemples de ces Princesses; mais que sert-il d'appeler la mémoire à son secours, quand nos yeux ont été & sont encor témoins du triomphe d'une de ces Héroïnes? Qui est donc cette Héroïne, interrompit la Reine, qui fait aujourd'hui une si belle figure dans le monde? La Reine Marie-Anne d'Autriche, dit alors la Génoise, Epouse du Roi Charles II. Prédécesseur immédiat du Roi Philippe Epoux de V. M. il n'est pas possible que vous n'aiez oüi parler de la hardiesse du Comte de Melgar, & de l'ambition qu'il eût de croire qu'il avoit un mérite digne de trouver place dans le cœur de cette Princesse? Non, dit la Reine, il n'est jamais rien venu jusqu'à moi de cette ambition, ni de l'occasion ou ait été la Reine Douairière de soutenir des attaques treffées contre son honneur. Au contraire, j'ai une très-grande idée de sa vertu; car il lui étoit sans doute bien dur de voir son mariage stérile, sçachant combien de monde souhaitoit de la voir mere; c'est pourquoi si elle s'est trouvée en quelque occasion, où il se soit présenté des moyens de

le

le devenir, ç'a été sans doute une très-grande & très-haute vertu de l'avoir méprisée, & d'avoir préféré un veuvage obscur & chagrin à la gloire & au plaisir de se voir mere d'un Roi ou d'une Reine régnante & de continuër ainsi à se voir sur le Trône. C'est une louange, ajoûta la Génoise, qui est dûë, avec toute sorte de justice, à la Reine Marie-Anne. Je n'entends pas non plus de charger la mémoire du Comte de Melgar d'avoir eu l'ambition précisément de donner des héritiers au Roi son Maître; mais il est sûr qu'il l'a porta jusqu'à aimer & sans doute à souhaiter d'être aimé de la Reine. Quand on en est arrivé là, dit la Reine, pour peu que la déclaration trouve, je ne dis pas de correspondance, mais de patience, le reste n'est pas difficile; & il n'y a qu'une haute vertu qui soit capable d'arrêter le penchant naturel, qui n'est pas différent, selon les diverses conditions des hommes. Ce seroit une autre question à débattre, ajoûta la Génoise, s'il n'y a point entre les deux sexes d'amitié sans amour, & si, dès qu'on sent du penchant vers une personne, c'est une preuve qu'il n'y a que le défaut d'occasions qui puisse arrêter le cours de l'inclination naturelle. Pour moi, je suis de sentiment qu'il

y a des amitez épurées de toutes les affections, qui pouffent au crime & au deshonneur; & c'est à mon avis ôter du monde ce qu'il y a de plus doux dans le commerce des hommes, que d'en bannir la belle & la pure amitié. Je ne la bannis pas, répondit la Reine; mais je considère combien il y a de choses qui se mettent à la traverse & qui empêchent les sentimens naturels d'aller aussi loin qu'ils iroient sans cela; comme l'amitié, la belle & la pure amitié, ainsi que vous l'appellez, réside dans le sein de la raison & dans la région la plus haute de l'ame; je crois qu'il y en a, & qu'il se trouve des personnes, même des deux sexes, qui connoissent, qui estiment, & qui aiment le mérite, sans danger, ou du moins sans occasion de passer plus outre dans les sentimens & les inclinations naturelles. En effet, ajoûta alors la Génoise, la disproportion des âges & des conditions, le défaut des moiens, & comme a très-bien dit V. M. le défaut d'occasions, sont de puissantes barrières qui arrêtent, & de fortes digues qui détournent le cours du penchant naturel; ce n'est pas dans ces défauts que je mets la vertu, mais dans une véritable estime du mérite, dans la noble disposition de lui rendre justice, & dans

un penchant à avoir & posséder avec lui en commun la jouissance de tout ce que nous possédons capable de lui donner de la joie & d'accroître son bonheur. Encor un coup, repliqua la Reine, rien n'est plus facile à oublier que cet égard qui sert de barrière à la continence, quand l'occasion remplit l'idées des moiens de la perdre; mais laissons disputer les Philosophes Moraux des qualitez de cette vertu. Dites-moi jusqu'ou le Comte de Melgar poussa ses déclarations à la Reine. Je n'ai garde, dit la Génoise, de dire que le Comte ait jamais fait aucune déclaration à la Reine de celles dont on entend parler, quand on parle des aproches que font les amans, qui ont une véritable envie de se rencontrer aux portes du deshonneur. Je vous ai déjà dit, ajouta la Reine, que je ne croiois jamais que les choses en soient venuës jusques-là: mais je serai bien-aise de savoir ce qui peut avoir donné lieu de croire que l'Amirante avoit quelque chose de plus que de l'estime & du respect pour la Reine. Des moiens, ajouta la Génoise, qui servent à faire connoître nos pensées, il y en a de plus clairs & de plus obscurs: il y en a qui se peuvent interpréter & couvrir, d'autres qui donnent ou sont des indices violents,

quelqu'équivoques , & d'autres sur lesquels on ne le trompe guères. Les premières sont ordinairement intelligibles à ceux-là seuls pour qui on les emploie , s'ils veulent bien les entendre , & les derniers fautent aux yeux ; & le jugement qu'on en fait ne passe point pour téméraire. A ce que je vois , dit la Reine , vous pourriez , en un concours , obtenir une Chaire de Professeur dans une Université où l'on enseigneroit la science d'aimer. Mais poursuivez. L'assiduité , dit la Génoise , aux occasions de se faire voir , & d'être vû de la personne à qui on veut inspirer quelques sentimens particuliers , est le premier soin & la première démarche qu'on fait pour y arriver ; la seconde est une attention extraordinaire à être toujours en une propreté & richesse d'habits , qui non-seulement n'offense point la vûë , mais qui l'atire. Car enfin les yeux sont les guides qui trahissent souvent le cœur , ou pour mieux dire , qui y introduisent & parlent en faveur de ceux qui se recommandent avec cette sorte de mérite. Le troisième est une adresse , & l'amour la fournit assez souvent , de profiter de toutes sortes de discours & de les faire servir par le moien des équivoques ou de certaines vivacitez d'esprit , & par des applications heureuses

à ex-

à expliquer les sentimens du cœur, qui ne doivent jamais cependant sortir des termes du respect & de la vénération la plus profonde, quand il faut témoigner ses sentimens à une personne de plus haute qualité que celle qui cherche à se faire entendre. Toutes ces démonstrations approchent souvent beaucoup les personnes les plus éloignées ; car comme tenir contre des soins & des embrassemens si obligans, quand on les reconnoît ? Toutes ses démonstrations, dis-je, sont cependant encor équivoques & obscures, puisqu'elles peuvent partir d'un cœur indifférent, & même qui se jouie. Mais en voici qui en disent davantage, & contre lesquelles il faut ordinairement se recrier ou se rendre. La recherche des occasions du tête à tête, les regards animez, & qui partent par les yeux, le feu qui est dans le cœur, & qui parle souvent avec plus d'éloquence que tous les discours, le soin de rencontrer ceux de la personne avec qui on tient cette sorte de langage & de les soutenir ; car alors il se fait un jet, pour ainsi parler, réciproque des traits perçans, qui vont droit au cœur, & qui y dérangent souvent (particulièrement s'ils sont imprévûs) les plus fermes résolutions ; je dis seulement déranger & non

pas détruire ; car pour peu que la vertu soit alerte & soigneuse de venir au secours du cœur, elle y relève bien-tôt ce qu'on y avoit mis en desordre. Pour suivez, dit la Reine, je suis charmée du détail que vous me faites. Les personnes comme moi ne se trouvent guères souvent dans les occasions où la pratique enseigne cette théorie. Je ne parle pas, dit la Génoise, & ne mets pas en compte les soupirs, dont la hardiesse offense les Dames, parce qu'ils en disent trop, à moins qu'on ne les autorise par quelque complaisance, pour tout ce qui sert d'amusement & qu'on veut bien prendre pour jeu ; ce qui ne peut être ici supposé, où nous parlons de la Reine Douairiere & du Comte de Melgar. Mais ce qu'on peut dire qu'il fit, pour paroître digne de quelques regards de cette Princesse, furent des fêtes & des spectacles publics, qu'il donna, à ses dépens, à toute la Cour & la Ville, & cela dans la vûë particulière de plaire à la Reine. Comme peut-on croire qu'il les fit dans cette vûë, dit alors la Reine, s'il ne lui avoit rien témoigné qui pût l'obliger à les prendre pour son compte ; car enfin vous ne voulez pas, & je ne crois point qu'il en soit jamais venu jusqu'à une déclaration d'amour dans les formes ? Il n'en vint ja-

mais

mais là affûrement, poursuivit la Génoise, mais elle n'en eût pas moins lieu d'être informée de ses intentions. L'amour a cela de très-rare au-delà de toutes les passions, qui peut faire entendre sans parler, & même à une seule personne, au milieu d'une grande troupe, qui ne prendra pas le moindre soupçon de son langage. Un autre Cavalier Espagnol se trouvant dans le même cas, donna un Carouzel où il se déclara amant passionné de la Reine d'alors, en semant sa Cotte-d'Armes & son Ecu de Monnoie Espagnole, apellée Reaux, & prenant pour devise *mis amores son Reales*, mes amours sont Roïaux, le jeu de ce dernier mot couvant sa passion aux yeux du public, qui ne vit que la difference matérielle des Monnoies d'avec toutes les autres choses qui peuvent entrer dans le corps des devises; mais ce qui donna le moien au Comte de Melgar de paier la complaisance que la Reine témoignoit, dans ses manieres & dans les soins de se rendre agréable, fut un très-magnifique Careau de Diamans & de Rubis, qu'elle voulut bien accepter & recevoir de ses mains, après mille protestations de ne le pas vouloir priver de ce riche Bijou. Comme la chose se fit tambour battant, & avec toute la publicité que

ce régal pouvoit avoir, il faudroit que j'eusse assez d'éloquence pour pouvoir rapporter à V. M. les instances respectueuses & les refus obligeans qui l'accompagnèrent ; le Comte insistoit sur les raisons qui le déterminoient à lui faire ce présent ; sçavoir, sur l'ambition que la Reine ne pouvoit blâmer d'être distingué des autres Vassaux & Sujets de S. M. par quelque chose, qui fit connoître le respect extraordinaire qu'il avoit pour sa personne Roïale, & les moiens supérieurs qu'il avoit de lui offrir ce présent, attendu les richesses de sa Maison & les occasions qu'il avoit eûes de les augmenter, dans les emplois également glorieux & utiles qu'il avoit plû au Roi de lui conférer ; non pas qu'il voulut que ce petit présent fut considéré, comme une restitution d'un bien arraché aux larmes des peuples qu'il avoit gouverné au nom de S. M. C. mais comme un emploi raisonnable & un juste sacrifice des honneurs qu'on lui avoit rendus, comme à un Ministre du Roi, qu'il renvoioit à leur source & dépofoit entre les mains de celle qui partageoit avec le Roi son Epoux tous les avantages du Gouvernement ; qu'à la vérité rien n'étoit moins digne que ce présent ; & quoique l'estime publique y eut ataché un assez grand

grand prix, il ne prétendoit s'en servir que pour témoigner sa reconnoissance aux grandes & excessives faveurs qu'il avoit reçûës, tout le prix qu'il pouvoit avoir ne pouvant lui venir que de la bonté que S. M. auroit de l'accepter. Comme le Comte étoit naturellement éloquent; il scût si bien plaider sa cause, que la Reine reconnût à la fin que toutes les raisons qu'elle opositoit pour justifier son refus lui devenoient inutiles.

Pendant le voiage de la Reine, le Roi Philippe fit deux choses qui ne lui firent pas également honneur; il institua à Madrid une Académie, semblable à celle de Paris, de 24. sujets qui auroient soin de perfectionner la Langue Castillanne, en fixant l'usage des mots les plus propres & énergiques pour se bien exprimer, & mit à la tête de ses Académiciens le Duc Descalone, sur la prévention sans doute de sa suffisance & de son bon goût en cette matière. L'autre chose fut la conduite qu'il tint à l'égard des Catalans, & des Barcelonois en particulier; ceux-ci aiant soutenu le Siège qu'on avoit mis à leur Ville & aiant été pris d'assaut le 2. de Septembre. Le Duc de Bervik qui avoit commandé ce Siège voulut bien les recevoir à ces conditions, qu'ils feroient rendre



rendre Gironne & l'Isle de Majorque, que les Soldats de la Garnison qui ne prendroient pas parti dans les Troupes du Roi Philippe seroient exiléz de toute l'Espagne, & que la Ville & les habitans demeuroient à la discrétion du Roi, au nom duquel il fut promis de sauver la vie à tous, & que la Ville ne seroit point saccagée; mais qu'elle paieroit 40000. écus & toute la Principauté de Catalogne 800000. autres. A la vérité, le Roi sauvant la vie aux Catalans, pouvoit dire en toute rigueur d'avoir tenu sa promesse; mais comme la dernière rigueur est souvent réputée pour une grande injustice, tout le monde ne loua pas également la vengeance que le Roi poussa contre les révoltez, jusqu'à des extrémités dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. Philippe renvoia au Duc de Berville les Etendarts des Troupes révoltées qu'il lui avoit envoiez, selon la coûtume, pour marque de leur entière sujétion, & lui commanda de les faire brûler par la main du Boureau dans la Place Publique de Barcelône. Il voulut qu'on en fit autant des habits de cérémonie des Conseillers & Députez de la Ville, comme aiant été auteurs ou complices de la révolte, & fit conduire en diverses Prisons vingt

des

des principaux Promoteurs de la résolution prise de se défendre, qu'il condamna à être transportez dans les Indes pour y travailler le reste de leur vie dans les Mines, comme forçâts. Entre ces vingt malheureux étoient le Gouverneur de Barcelône, celui de Gardonne, le Général Armengol, le Marquis de Péral, & le frere du Général Nebar, qui tenoit encore la Campagne à la tête des Mécontents ou Révoltez. Il ne faut pas s'étonner si cette dureté tint long-temps aliénez les esprits des Catalans, & s'il y en eut un grand nombre qui ne pouvant prendre confiance à la parole du Roi & épouventez du châtiment de ces Messieurs tint encor la Campagne quelques années après, & incommoda notablement le commerce & la sûreté publique dans la Catalogne. La Duchesse de Bracciano avoit encor obtenu du Roi que la nouvelle Reine ne s'aboucheroit dans son voiage avec aucune personne, qui pût l'instruire du train selon lequel se régloit les affaires en Espagne, esperant de la prévenir & de la disposer, par ses conseils, à la docilité & à la complaisance dont elle avoit besoin, pour continuër avec elle son règne aussi absolu qu'il l'avoit eu avec la Reine défunte; mais la nouvelle épouse étoit dé-

ja trop bien informée pour ignorer la vérité ; & selon toutes les apparences, elle étoit plus disposée que la deffunte à conserver pour soi, indépendemment de tout autre, le crédit & l'autorité que lui permettoit son époux. Si la Reine observa avec moins d'exactitude l'ordre qu'on lui avoit donné de ne parler à personne sur la route, ce fut parce que contre les premières dispositions, qui étoient qu'elle côtoieroit, avec les Galeres qui la conduisoient, les rivages de France jusqu'en Espagne, elle fit le voiage par terre, pour les raisons qu'on a dit. Elle reçût, par toute la France, tous les honneurs imaginables ; & avant que d'en sortir, elle s'aboucha à Baïonne, avec la Reine Douairiere veuve du Roi Charles II. sa Tante, qu'elle ne pût & dût raisonnablement s'empêcher de voir. Cette entrevûë se passa, principalement en des témoignages réciproques d'estime & d'amitié, la parenté & le sang unissant si étroitement ces deux Reines : mais tout ne consista pas là, & la Douairiere régala richement la jeune Reine de plusieurs Bijoux. Ceux-ci furent un Collier de grosse perles, & des Bracelets de même, qu'elle avoit reçûs du Roi Charles II. son deffunt mari, & le même Carreau de Diamans & de Rubis de grand prix,

prix, qu'elle avoit autrefois reçu de l'Amirante de Castille, & dont on a parlé ci-devant. La Doüairiere régala de même la Princesse de Plombin, & les Dames principales qui suivoient la Reine, de galantries & de presens proportionnez à la qualité & à l'emploi qu'elle avoient auprès d'elle.

La Reine Elisabeth étant entrée en Espagne, & sur les terres du Roi son mari, fut rencontrée à Pampelune, Capitale de la Navarre, par le Duc de Médina Sidonia, qui lui vint presenter les joiaux, que lui envoioit le Roi, & lui exprimer la joie que sentoit S. M. C. de son heureuse arrivée en ses Roiaumés. La Duchesse de Bracciano lui vint au-devant, aux confins de l'Arragon & de la Navarre, aiant brigué cette commission auprès du Roi, pour entrer plutôt en possession de la confiance qu'elle se promettoit, & pour faire montre à la jeune Reine de l'autorité qu'elle avoit à la Cour. Dès le premier entretien qu'eût la Duchesse avec la Reine, se hâtant un peu trop de prendre des airs de gouvernante & de maîtresse, comme elle avoit fait avec la Reine deffunte; elle lui reprocha sans façon d'avoir trop tardé dans son voyage. La Reine s'étoit effectivement fait porter en chaise à bras, quasi

tout le voiage, qu'elle fit par terre, ne
 faisant que cinq ou six milles par jour, &
 prenant un jour de repos après tous les
 troisièmes; mais aussi le Roi lui avoit ex-
 pressément permis de se faire servir com-
 me elle le jugeroit à propos. La Duches-
 se trouvant point encor que la Reine fut
 coëffée, comme elle croioit qu'elle dût
 être, lui en fit une autre mercuriale, usant
 d'une liberté dont les Souverains s'accom-
 modent rarement, & que la Reine ressen-
 tit plus vivement que tout autre, attendu
 la vivacité de son naturel. Ce fut en ef-
 fet ce qui déranger sa patience & la fit
 éclater en d'autres expressions, qui mar-
 quoient autant de mépris de ces manie-
 res que la Duchesse avoit affecté de liber-
 té de s'en servir. Quand la Reine vit que
 la Duchesse, au lieu d'en venir à des excu-
 ses, dès qu'elle pût lire sur le front de S. M.
 le peu de satisfaction qu'elle prenoit en
 ses discours, elle apella le Capitaine des
 Gardes qui la servoit, dès qu'elle fut sur
 les terres du Roi son époux, lui comman-
 da d'emmener la Duchesse, qu'elle traita
 de folle, sur la liberté qu'elle se donnoit
 de la reprendre, ce qui fut fait dans le
 moment; & la Duchesse tirée de la cham-
 bre de la Reine, quelque priere ou quel-
 que menace qu'elle pût faire pour arrêter
 cette violence.

Si la faveur de la Duchesse finit en cette occasion, on doit dire que sa catastrophe n'étoit pas éloignée, & qu'elle avoit été concertée auparavant entre le Roi & la Reine. Celle-ci étoit trop bien informée de toute la conduite qu'avoit tenu la Duchesse à la Cour de Madrid, & trop éclairée pour être la dupe d'une suite d'extravagances, qu'elle n'auroit pas manqué de continuer dans le Gouvernement de l'Etat, dont elle s'étoit saisie, si elle avoit apporté la même docilité & la même déférence qu'avoit eu la Reine déffunte à tous ses conseils. C'est pourquoi elle avoit prévenu le Roi là-dessus, & l'avoit prié dans une Lettre qu'elle lui adressa, que „ com-
 „ me elle apportoit à Sa Majesté un cœur
 „ tout pénétré de reconnoissance, qu'il lui
 „ avoit fait de la choisir pour épouse, &
 „ tout plein de zèle pour la gloire de son
 „ Règne, il ne voulut pas permettre que
 „ les écarts de la Princesse à qui elle se-
 „ roit souvent obligée de s'oposer, trou-
 „ blassent le bonheur dont elle esperoit
 „ de jouir avec lui; qu'elle croioit qu'il fut
 „ de son service & de sa gloire d'éloigner
 „ cette femme, ne pouvant se promettre
 „ que chagrin & douleur, si elle étoit obli-
 „ gée de vivre avec elle. Le Roi n'eût au-
 „ cune difficulté de consentir à son éloigne-
 „ ment,

ment, content d'ailleurs de ne se pas voir obligé de la congédier lui-même & de ne pas voir les saillies de son desespoir, s'il eût été obligé de lui annoncer à Madrid les nouvelles de son départ. Aussi avoit-il donné ses ordres, que dès que la Reine lui auroit parlé, on la transporta en France, & cet ordre arriva à point nommé, la même nuit qui suivit l'entretien peu agréable que la Reine avoit eu avec cette Princesse; car dès cette nuit le même Capitaine des Gardes l'escorta vers les Frontières; mais sans aucune autre considération ou déférence que celle qu'on a pour des prisonniers qui sont conduits à leurs arrêts.

* La nouvelle Reine fut reçûe des Espagnols avec toute la joie & toute la pompe qui sont ordinaires en de semblables occasions. Le Roi lui alla au-devant jusqu'à Guadalazara, où après les expressions les plus vives d'une tendresse réciproque, le Patriarche des Indes fit les cérémonies du mariage selon les formes de l'Eglise. Le mariage fut consommé dans le même lieu, & après avoir pris le repos, qui parût nécessaire, le Roi accompagna sa nouvelle épouse au Palais du *Buen Retiro*, où étoient les jeunes Princes, que la Reine

em-

embrassa, après avoir oüi de la bouche de l'aîné, Prince des Asturies, un compliment étudié & recité avec toute la vivacité possible. Elle donna à celui-ci un joüau de grand prix, & fit aux autres toutes les caresses imaginables. Selon le génie de la Nation, la Reine est très-libérale de ces fortes de presens, de même que des marques de son ressentiment, lors qu'elle n'est pas contente. Ce qui fait qu'on doute qu'elle doive avoir tout le crédit & toute la faveur possible, si elle survit au Roi son époux, à cause d'une marque de ce ressentiment, qu'on dit qu'elle donna une fois au même Prince des Asturies dont on assure qu'il conserve un fâcheux souvenir. Mr. le Duc de S. Agnan fut à Madrid aussi-tôt que la Reine, & porta aux époux, au nom du Roi Louis, Grand Pere du Roi Philippe, les félicitations & les expressions de joie pour l'heureuse arrivée de la Reine & la consommation du mariage; toute la Cour de Madrid retentit d'ailleurs de tous côtez d'aplaudissemens & d'acclamations pour les heureuses suites du nouveau mariage.

Le Roi Philippe aiant enfin été convaincu des desordres causez dans ses affaires par l'abus qu'avoit fait la Duchesse de Bracciano, de son crédit, qu'elle paroif-

soit n'avoir employé que pour satisfaire ses propres passions, donna une Déclaration le 10. de Février, par laquelle il commandoit à tous les Tribunaux de lui représenter tous les préjudices, que pouvoit avoir souffert par le passé, tant l'Etat que la Religion, sous le Gouvernement qui avoit précédé, avoüant par-là, ce qui est fort rare aux Princes, qu'il n'avoit pas pris tous les soins nécessaires pour bien gouverner, & qu'il avoit permis qu'on abusât de son autorité. Comme se reproche que le Roi Philippe se faisoit en quelque façon à lui-même auroit continué, s'il eut souffert plus long-temps la Duchesse de Bracciano, aiant scû que le Duc Lanti Romain, & neveu de cette Dame, avoit accompagné sa tante en France, sans en avoir aucun ordre particulier, il lui fit signifier de ne plus retourner en Espagne; & parce que le P. Robinet Jésuite, Confesseur de S. M. avoit aussi pris plus de part qu'il ne falloit aux pratiques de la Duchesse, le Roi l'éloigna de même de la Cour; mais par un égard peut-être trop grand pour sa Compagnie, il voulut bien accepter le P. d'Aubauton François, que ces Peres lui présentèrent, & qui avoit si bien fait son rôle à Rome quelques années auparavant, en qualité de Procureur de

de la Province de France, dans la protestation que fit le Général des Jésuites à la tête des Procureurs de toutes les Provinces de sa Compagnie, que les Mandemens du Pape, au sujet des cérémonies ou superstitions Chinoises seroient obéies, & qui le furent si peu, que cette année 1715. le Pape fut obligé de les défendre & de les condamner de nouveau par une nouvelle Bulle.

Il sembloit qu'il restât encor une étincelle du feu que la Duchesse de Bracciano avoit allumé en Espagne. Cette Dame avoit tellement mis dans l'esprit du Roi Philippe, que le Duc d'Orléans venu l'an 1708. en Espagne pour y commander les Troupes, avoit des desseins sur la Couronne & travailloit à détrôner le Roi même, que ce Prince avoit toujours témoigné du mécontentement de ce prétendu projet, & avoit fait promener, par diverses Prisons, deux personnes que la Duchesse lui persuadoit être les Ministres de cette trahison; l'un parce qu'il avoit servi au Duc pour solliciter auprès des Ministres les choses nécessaires pour le service de l'Armée qu'il commandoit au nom du Roi, & pour l'exécution des entreprises militaires, défaut qu'on n'attribuoit qu'à la lenteur naturelle des Espagnols, quoi

quoi que ce fut l'effet de la mauvaise volonté de la Duchesse, qui vouloit en toute maniere faire perdre au Duc d'Orléans la réputation & la gloire d'une heureuse conduite en déconcertant ses opérations. L'éloignement de la Duchesse aiant ouvert le chemin au Duc de desabuser le Roi Philippe, il en parla au Roi Louis, qui bien informé de la vérité des choses n'eut aucune difficulté d'écrire une Lettre au Roi son Petit-Fils, à la décharge du Duc d'Orléans, l'assûrant que les impressions qu'on lui avoit donné contre ce Prince étoient fausses & calomnieuses, & le priant de n'y prêter aucune foi & de bien vivre avec lui, pour l'honneur de l'un & de l'autre. Le Roi Philippe n'eût aucune difficulté de se laisser persuader de la vérité, n'ayant plus auprès de lui celle qui par ces artificieuses insinuations, qu'elle revêtoit toujours de la couleur de zèle pour sa personne, le tenoit indisposé à cette réconciliation. Il répondit au Roi son Aïeul, qu'il n'avoit plus rien qui tint dans son cœur contre l'évidence d'une vérité à qui Sa Majesté rendoit un si illustre témoignage; & qu'ainsi, très-convaincu des sincères intentions de son Oncle Mr. le Duc d'Orléans, il étoit prêt à lui donner en tout lieu & en toute occasion des marques

ques d'une parfaite estime & d'une sincère affection. Le Roi Louis aiant montré cette Lettre au Duc, Celui-ci écrivit de son côté au Roi Philippe, & lui ratifia tous les sentimens de respect & de fidélité, avec lesquels il s'étoit toujours porté dans le temps qu'il avoit eu le Commandement de ses Troupes, & que dans toute la suite de sa vie S. M. reconnoîtroit les mêmes dispositions en toutes les occasions qui se presenteroient de le servir. Le Roi Philippe répondit sur le même stile, d'une estime & d'une amitié réciproque, & donna au Duc toutes les assurances qu'il étoit entierement desabusé de ce qu'on lui avoit dit. Pour marque de ce desabus, il voulut qu'on donna sur l'heure une entiere liberté aux prisonniers dont il a été parlé, & qu'on leur fit même des excuses du mauvais traitement qu'on avoit usé à leur égard, & ainsi se rétablit l'entiere & parfaite correspondance entre le Roi Philippe & le Duc d'Orléans.

Le Roi Philippe jouïssoit du repos au milieu de sa Cour, quand les premieres menées de Mr. l'Abbé Alberoni commencèrent à jeter la semence des troubles qui suivirent, & que la Cour de Madrid chercha elle-même le Turc, & déclara la Guerre aux Vénitiens. Cela ne regardoit point

le Roïaume d'Espagne ; mais les Siciliens commencèrent à ressentir des convulsions, semblables à celles qui précèdent les plus grandes maladies. On commença d'ouïr à Messine, & dans les Villes principales de la Sicile, des murmures & des mépris du Gouvernement, que le génie de la Nation, naturellement railleuse, exprimoit en Pasquinades également vives & ingénieuses ; & d'autant plus dangereuses, que le sel de ces railleries les fait goûter avec plus de plaisir & insinué la haine & le mépris de ceux qu'on satirise de cette manière. Il est certain que les Siciliens, qui ont si long-temps vécu soumis à de grands & puissans Rois, n'approuverent gueres la destination qu'on fit d'eux au Traité d'Utrecht de vivre sujets de S. A. R. de Savoie, à qui le Roi Philippe, par la force des conjonctures, avoit été contraint de céder au Roïaume. Ils avoient ouvertement déclaré cette répugnance, & avoient même fait une députation au Roi Philippe pour qu'il ne les aliénât point du reste de ses Etats, & voulut bien les retenir sous sa domination. Il n'étoit donc pas hors d'apparence que parmi des esprits prévenus que leur condition n'étoit ou ne pouvoit leur être fort avantageuse, on en trouveroit beaucoup qui prêteroient la main à un changement.

L'Abbé Alberoni avoit le mérite d'avoir proposé le mariage de la Reine, & celle-ci n'étoit pas sans reconnoissance du bonheur qu'il l'avoit élevée à un si haut état : mais comme elle ne faisoit qu'arriver en Espagne, elle ne jugeoit pas qu'il fut convenable de lui procurer si-tôt des avancemens, qui pourroient lui susciter des envieux capables de les traverser pour toujours. Il étoit vû avec distinction chez la Reine, & à la considération de celle-ci, le Roi lui rémoignoit beaucoup de bonne volonté. L'Abbé sçavoit de son côté qu'il ne faut pas toujours tout attendre de la reconnoissance des Grands, & que pour les y disposer il est bon d'aquérir du mérite, qui leur soit utile ou agréable : & comme il sçavoit mieux que personne la Carte d'Europe & l'état où étoient les principaux Peuples qui l'habitent, il commença par fomenter le mécontentement des Siciliens, animant, par des ressorts secrets, qui ont été si fort d'usage dans ces derniers temps, des esprits capables de faire goûter à la Nation le projet d'un changement, qu'il ne doutoit point devoir être de leur gré.

Dans le temps que les Siciliens chantoient sourdement leurs mécontentemens, sur le ton qu'on leur inspiroit d'ailleurs, on eut soin de réveiller l'humeur guerrière

re du Roi Philippe, en lui persuadant de forcer les Majorquains à le reconnoître. Ces Peuples avoient encor Garnison Angloise; mais sous le nom de Troupes du Roi Charles, non pas comme l'Isle de Minorque, & la Ville & Forteresse de Gibraltar au Détroit de ce nom, qui étoient tenus par les Anglois, ensuite de la domination ou renonciation que le Roi Philippe leur en avoit fait quand ils traitèrent avec lui leur Paix particulière. Il est sûr que par le Traité de l'évacuation de la Catalogne, le Roi Charles s'étoit abdiqué des Isles de Majorque & d'Ivice, comme de toute la Catalogne, & il avoit remis les Peuples dans l'entiere liberté, & les avoit dégagés de toute la fidélité qu'ils avoient pû lui jurer; mais les Majorquais effraiez des mauvais traitemens qu'on avoit faits à ceux de Barcelône, qu'on avoit non-seulement privés de tous leurs privilèges, mais affligés en des manieres les plus dures, refusoient de se soumettre de gré à gré au Roi Philippe, dans la crainte d'éprouver le malheur de ceux de Barcelône.

Il est plus vrai que semblable que le motif de cette crainte n'agissoit que sur l'esprit des principaux de l'Isle, qui avoient plus de sujet que les autres de s'allarmer, en voiant que les chefs du Peuple de Barcelône

celône avoient été condamnez à de si cruels suplices , nonobstant la Capitulation qu'ils avoient faite ; puisque le Siège de Palma , Capitale de l'Isle de Majorque , mais peu forte , aiant été enfin résolu & commencé , le Peuple , dès les premiers jours , força la Garnison à se rendre , & se soumit sans autre violence au Roi Philippe le 15. de Juin.

Cette soumission fut suivie de celle de l'Isle d'Yvica ; & l'une & l'autre , d'une Déclaration que fit publier le Roi Philippe , d'une Amnistie & d'un pardon général à tous les Espagnols , qui avoient suivi le parti du Roi Charles , & du rétablissement du Gouvernement ancien & tel qu'il avoit été sous le Roi Charles II. Pour établir encore mieux les affaires de ce Prince , le Roi de France , toujourn inquiet sur les mesures que pourroit prendre l'Empereur pour rentrer en possession de l'Espagne , aiant appris que celui-ci se disposoit à faire la Guerre aux Turcs , qui l'avoient déclarée & la faisoient aux Venitiens , lui fit offrir tels secours qu'il pourroit souhaiter pour dompter ces Infidelles , s'il vouloit faire la Paix avec le Roi Philippe & le reconnoître possesseur de la Monarchie d'Espagne ; ce fut peut-être la seule commission dont fut chargé le Comte du Luc , qui étoit arrivé depuis peu à Vienne , avec le titre d'Am-
T
bassa-

ambassadeur de France ; mais comme on fa-
voit d'ailleurs , que nonobstant la Paix ar-
rêtée en dernier lieu à Bade , entre S. M. I.
& le Roi T. C. celui-ci ne laissoit pas de
travailler à de nouvelles ligues & rouler
de nouveaux desseins. La Cour de Vienne
ne jugea pas à propos d'entamer aucune
négociation sur ce sujet , & poursuivit ses
appareils pour faire la Guerre au Sultan ,
sans se prévaloir des offres de la France.

Le Roi T. C. Louis XIV. étant mort
le 1. Septembre , il se répandit plusieurs
bruits dans cette fameuse conjoncture au
sujet du Roi Philippe ; & il ne faut pas
douter que plusieurs s'avancèrent à lui don-
ner des conseils qui l'auroient jetté dans de
grands embarras , s'il les avoit voulu sui-
vre. On lui représenta , & on a connu de-
puis que Mr. Alberoni étoit dans ce senti-
ment, que la Tutelle du jeune Roi lui apar-
tenoit, comme au premier Prince du Sang
& son parent le plus proche. On veut mê-
me que le Roi Philippe goûta cette pensée,
& qu'il s'étoit disposé tout de bon à repas-
ser en France pour se mettre en possession
de cette Régence ; ce qui fit qu'on com-
mença de parler en Hollande de nouvelles
sûretés que les Etats Généraux seroient en
état de demander , si le même Prince se
trouvoit en possession de l'autorité Sou-
veraine

veraine dans les deux Roïaumes de France & d'Espagne. On disoit d'ailleurs que les Anglois s'oposeroient à ce retour, & qu'ayant stipulé dans le Traité, par lequel ils avoient assuré la Couronne sur la tête de Philippe, qu'il ne prétendrait jamais aucun droit ni autorité en France, ils étoient obligez, pour le repos de l'Europe, de faire subsister cet accord & d'empêcher cette union.

On assure que le Roi Louis lui-même, quand il vit toute sa prospérité qui devoit lui succéder, réduite à un seul Prince, avoit eu la pensée de déclarer Madame de Maintenon, avec qui on vouloit qu'il fut secrètement marié, son épouse légitime, & en cette qualité lui laisser & la Tutelle de son héritier & la Régence de son Roïaume. Mais ce Roi étoit trop éclairé pour ne pas prévoir que les contestations qu'il craignoit au sujet de cette Régence, auroient été encore plus grandes & plus mortelles par cette indisposition, à laquelle une grande partie du Roïaume se seroit sans doute opposé. Ce fut un bien, & un bien considérable pour le Roi Philippe & pour toute l'Europe, que la Princesse des Ursins ne fut plus en Espagne en cette occasion; car on sçait qu'elle étoit possédée d'une ambition si démesurée, qu'elle aspirait

fans façon à devenir l'Arbitre des deux Roïaumes, qui ne se seroient trouvez réunis par cette Régence dans la personne du Roi Philippe, sur l'esprit duquel elle avoit un entier ascendant.

Le Roi Philippe tira cette année le Prince des Asturies, son fils, des mains des femmes, lui fit une Cour ou Maison particulière, & donna au Cardinal del Giudice l'inspection de sa conduite & de son éducation. On crût encore que la mesintelligence entre les deux Cours de Rome & de Madrid alloit cesser, ensuite de la nomination que fit Philippe de Mr. Molines Auditeur de Rote à Rome pour la Nation Espagnole, pour faire l'Ambassade que la continuation des Guerres avoit fait differer jusqu'alors. La chose cependant ne suivit pas si-tôt, ou peut être la Cour de Madrid feignoit-elle cette mesintelligence avec celle de Rome, pour mieux couvrir certains Traitez ou Lignes, dont il fut alors parlé, par où l'on crût avoir découvert que certaine Puissance Italienne sollicitoit toutes les autres de ces Pais à s'unir, dans le dessein de faire passer en d'autres mains les Etats que l'Empereur y possède. On a parlé sourdement de cette conjuration ou alliance, de laquelle plusieurs parurent persuadez encor plus fortement dans la suite, par certains

tains événemens qui sembloient marquer davantage cette conspiration & desquels il fera parlé ci-après.

* La nouvelle Reine acoucha dès le 21. de Janvier de l'année suivante d'un fils, qui fut nommé Don Charles. Le Duc de Parme Oncle de la jeune Reine, & la Reine Douïairiere d'Espagne, furent priez de le tenir sur les Fonds de Bâtême. On pria la Douïairiere de retourner à Madrid, non-seulement pour y faire cette fonction, mais pour y revenir faire son séjour. Elle refusa néanmoins ce parti, & continua de demeurer à Baïonne, lieu de son exil, donnant commission de la représenter dans cette cérémonie à la Duchesse d'Altamira. Ce fut la naissance de ce Prince principalement qui mit en mouvement les amateurs des nouveautez, & qui dès les premiers jours de cette naissance préconisèrent ce jeune Prince, pour Successeur non-seulement du Duché de Parme, mais encore de celui de Florence, attendu que ces deux Principautez paroissent manquer de Successeurs; & sur ce fondement on commença de parler & d'agir, comme si cette Succession étoit à la veille d'avoir son effet. Il est sûr que les Italiens en général n'aiment point la domination étrangere, & qu'ils s'imaginent qu'ils seroient beau-

coup plus heureux s'ils avoient des Princes naturels & de leur propre Nation. Mais outre qu'on n'en sçauroit trouver où il n'y en a point, c'est une prévention assez mal fondée de supposer plus de rectitude & plus d'égards pour les peuples, en des Princes nez Italiens qu'en des Etrangers; puisque, comme les Italiens, s'ils étoient plusieurs qui possédassent chacun en propre quelqueune de ces belles Provinces, seroient tous trop foibles pour se maintenir contre une force étrangere un peu considérable; il faut de même suposer que chacun voulant, selon le génie de nôtre Siécle ambitieux, faire la plus grande & la plus éclatante figure qu'il seroit possible, opprimeroit necessairement ses sujets, sans les mettre en état de n'être pas opprimez par des forces étrangères, de quelque considération que la concurrence & les prétentions d'autres rivaux leur oposeroit. C'est un terrible exemple de la foule des sujets que celui du Duc de Parme Ranuce II. qui pour célébrer les nôces du Prince Odoard son fils, avec la Duchesse mere de la Reine, demanda & obligea tous ses sujets de ces nôces, qui assurément furent les plus somptueuses du monde.

On veut que le Prince fils du Roi Philippe, né de la Princesse de Parme, se crût

en droit de succéder à cette Principauté Italienne. Il faut déjà supposer que cela ne seroit qu'après que le Pape, qui se prétend Seigneur direct de ce Fief, auroit fait tous les efforts possibles, à droite & à gauche, pour la réunir au reste de l'Etat Ecclésiastique, & après que l'Empereur, qui prétend que ces Duchez de Parme & de Plaisance aiant été autrefois parties du Duché de Milan, Fief incontestable de l'Empire, n'ont pû changer de nature en passant par les mains des Prêtres, aura tout au moins été oüi & consulté sur la destination qui en seroit faite. Tout cela supposé, & que le Prince Espagnol vint à résider en Italie, en seroit-il moins dépendant & uni à la Couronne de Castille, qui peut-être lui écheroit encore un jour, comme on a peur que celle de France écheie au Roi Philippe; & comme fils de Roi se contenteroit-il d'un si petit apanage?

La Toscanne étant de la même nature, est par conséquent sujette aux mêmes inconvéniens de passer à des Princes Etrangers, après avoir été quelque-temps dans celle d'un Prince Italien. L'Empereur qui a établi la Maison de Médicis à Florence, voudra, quand celle-ci viendra à manquer, en investir une autre, & se moquera des prétentions des Florentins, qui pensent de

de rétablir leur République & croient même ne l'avoir jamais perduë , donnant à leur Grand Duc le nom de Gaufalonier ou Chef perpétuel de cette République imaginaire , quoique différent en toute maniere des anciens Gaufaloniers. Il possède la dignité à vie , & transmet son pouvoir , sans dépendre d'aucune Election, à ses successeurs & héritiers , deux chefs ou conditions qui le rendent bien différent des Capitaines de leur ancien Gouvernement.

Le soin qu'à eu le Grand Duc régnant de chercher & de prendre tous les moïens d'avoir des Successeurs , pour prévenir les querelles qui se formeront plus que vraisemblablement, au cas qu'il vienne à mourir sans laisser d'heritier de sa Maison , en mariant ses deux fils & conseillant à son frere le Cardinal de faire de même. Ce soin , dis-je , est très-loüable & bien différent de l'indolence qu'à montré jusqu'à present le Duc de Parme en une affaire de si grande importance , en ne persuadant point au Prince Antoine son frere de se marier & de tâcher de donner des Successeurs à sa Maison , ce qui tient éloigné son Ministre de la Cour de Vienne, avec laquelle il n'y a guères d'aparence qu'il rentre en amitié, particulièrement en prêtant l'oreille & la main aux projets qui se fabriquent
en

en Espagne , d'introduire dans les deux Etats de Toscane & de Parme un Prince Etranger , à l'insçû & en dépit de Sa Majesté Impériale.

Comme le Roi Philippe est un Prince à qui sa bonté naturelle ne permet pas de porter ses vûës à des desseins si pleins d'embarras dans leur execution , on ne scauroit guères douter que l'Abbé Alberoni , Ministre de la Cour de Parme à Madrid , ne soit celui qui fait toutes ses propositions , apuyé de la faveur particuliere de la Reine , qui considère peut-être comme un relief digne d'une grande considération de voir un de ses fils établi dans les Duchez de Parme & de Florence. On eut , comme j'ai dit , connoissance de ces projets dès le commencement de cette année ; & comme par une politique necessaire , il a fallu que le Conseil de Madrid en obtint l'aprobation , & le concours des autres Puissances d'Italie , qu'on a suposé , avec assez de fondement , être touchées de la crainte de la trop grande puissance de l'Empereur , quoiqu'il fut alors occupé de la Guerre du Turc , ce fut l'envoi extraordinaire des Couriers & des Ministres de Madrid à Rome & en Toscane qui les fit connoître à ceux qui y firent réflexion. La chose est d'autant moins douteuse, que
dans

dans les projets d'accommodement que la France & l'Angleterre firent proposer au Roi Philippe avec l'Empereur, cette Succession du Prince né en Espagne y fut comprise pour faciliter cette réconciliation, quoique les propositions des Médiateurs ne fussent point encor acceptées.

Le Pape Clément XI. aiant depuis quelque-temps formé la résolution d'abolir la Monarchie de Sicile, & en étant déjà venu à de grandes disputes avec le nouveau Roi Duc de Savoie; le Roi Philippe, aussi bien que l'Empereur, firent faire dès-lors des protestations à Rome contre cette abolition; le Roi, comme aiant réservé ses prétentions sur ce Roiaume, lorsqu'il le céda au Duc, & l'Empereur comme prétendant à toute la Monarchie d'Espagne. Cette Monarchie, ou Tribunal, qualifié de ce nom, auquel tout le Clergé & les Evêques mêmes du Roiaume sont soumis, quoique le Juge soit, ou puisse être Séculier, est devenuë extrêmement odieuse aux Papes, qui se voient par-là frustrés de l'usage de l'authorité & des avantages que le recours des Siciliens à leur Siège leur apporterait. Mais comme cette Jurisdiction n'est exercée par les Rois de Sicile que comme Légats du St. Siège, qui leur a autrefois accordé ce Privilège, parce qu'ils avoient re-

conquis

conquis ce Roiaume sur les Infidelles, & qu'ils en avoient fondé ou rétabli toutes les Eglises; c'est-à-dire, comme on parle à Rome, *titulo oneroso*, ou parce que le recours à Rome étoit tout-à-fait incommode aux Siciliens, qui devoient passer la mer, dont la navigation est souvent peu sûre, pour comparoître ou se faire ouïr des Papes. Le nouveau Roi de Sicile se croyant bien fondé à retenir l'usage de cette Jurisdiction, avoit négligé de se soumettre aux Censures du Pape, & avoit même fait sortir du Roiaume ceux qui y avoient déferé & qui considéroient comme excommuniés les Ministres qui soutenoient les prétentions du Roi.

Le Roi Philippe donna d'ailleurs la main en Espagne, à la Prison & à l'Apel que fit le Pape à Rome d'un Evêque Espagnol, accusé & jugé par l'Inquisition Espagnole d'être dans les sentimens de Molinos, Prêtre Espagnol, qui sous Innocent XI. fut convaincu à Rome de prêcher & de permettre la débauche la plus outrée, en fait de charnalité & de luxure, sous prétexte d'une *Oraison* qu'il apelloit *de quietude*, pendant laquelle on ne devoit point, disoit-il, se soucier de tout ce qui se passoit dans le corps, de quelque nature qu'il fut. L'Inquisition qui, comme on sçait, régné & se prati-

pratique en Espagne avec une rigueur contre laquelle aucune autorité, même Royale, n'ose se récrier; les plus grands Seigneurs de ce Roïaume faisant gloire de s'en dire humbles serviteurs & Ministres exécuteurs de tous ses Decrets, avoit condamné cet Evêque à la prison, lorsque le Pape Clément, pour l'honneur du caractère Episcopal, évoqua la cause à soi, & voulut que l'Evêque fut conduit à Rome. C'est le stile & le privilège de la plupart des Roïaumes Catholiques de ne point souffrir cette évoquation, ni que le prétendu coupable soit conduit hors des Etats du Souverain; le Pape, dans les Causes qu'on appelle Majeures, pouvant faire administrer son pouvoir de Juge Souverain par des Députez sur les lieux, & qui soient d'un caractère au moins égal à celui de l'accusé: les Evêques ne manquent point en Espagne. Mais en Espagne on souffre sans réplique tout ce qu'il plaît au Pape d'ordonner sur ces matieres, & le Roi laissa emmener l'Evêque d'Oviedo à Rome, où il fut conduit, en arrivant, en un appartement du Château St. Anges; c'est-à-dire, en une très-rigoureuse prison.

Le Turc, dès le commencement de cette année, avoit déclaré la Guerre aux Venitiens; & ceux-ci demandoient des se-

cours

cours de tout côté. Le Pape les recommandoit à toutes les Puissances Catholiques. Le Roi Philippe témoigna, comme les autres, être disposé à les secourir; & aiant demandé au Pape l'Indulte de tirer quelques sommes sur les biens Ecclésiastiques; celui-ci lui accorda libéralement, pour cinq ans, ce qu'on appelle *les Millions* en Espagne; sçavoir, un million & demi sur les Indes, & un million sur les Eglises d'Espagne. Le Roi promit d'équiper, avec cet argent, sept Vaisseaux & cinq Galères, & de les envoyer au Levant, sous le nom & l'Etendart du Pape, pour éviter, comme il fut dit, les difficultés qui pourroient naître au sujet du commandement & du salut, & les envoya effectivement cette année.

Le Roi Philippe ne jouissoit pas cependant encore d'une Paix toute entière en Espagne. Nonobstant la réduction des Isles de Majorque & d'Yvica, les Miquellets, ou le reste des Catalans, mécontents que la dureté pratiquée contre ceux de Barcelône n'avoit pû disposer à retourner chez eux & y vivre en Paix, couroient la Province, & desoloient les lieux où ils sçavoient de pouvoir faire dépit aux Ministres ou aux Troupes du Roi, ce qui obligeoit la Cour à des soins & à des dé-

penſes extraordinaires. La maniere impitoyable dont ils étoient traitez , lors qu'ils étoient pris , ne ſe doit pas imputer au Roi , qui eſt la bonté même ; mais à celui qui déjà dès-lors paroît avoir animé ſes conſeils , dans la vûë ſans doute d'attacher au Roi , par la crainte , ceux qu'il croioit ne pouvoir y ranger par d'autres voies.

Si cette dure politique parût néceſſaire contre des Rebelles ; celle de ſatisfaire aux plaintes des Eſpagnols , qui vivoient dans l'obéiſſance & la ſoumiſſion étoit encore plus juſte. Dès l'avènement du Roi Philippe au Trône d'Eſpagne , comme les ſecours de la France l'y avoient ſoutenu , & qu'il en avoit eû un beſoin continuel , il avoit diſſimulé les paſſé-droits , que les François ſ'attribuoient dans les Indes , dont ils avoient attiré tout le commerce à eux , au grand préjudice des ſujets naturels de la Monarchie Eſpagne , moins actifs & laborieux , qu'il n'étoit beſoin pour ſe le conſerver. Dès que la Paix fut faite , les autres Nations rentrées en amitié avec l'Eſpagne , qui ſe voioient privées de cette liberté de trafiquer immédiatement par elles-mêmes , & encore plus les Eſpagnols , ſe récrièrent contre la licence des François ; ce qui obligea enfin le Roi Philippe

lippe de faire justice aux uns & aux autres, & de réduire tous les Etrangers sur un même pied en les excluant tous également de ce commerce, si ce n'est sur le pied qu'il avoit été pratiqué sous les Rois de la Maison d'Aûtriche, & en passant par le canal des Espagnols sujets de la Monarchie, qui en retiroient ainsi le principal profit, il commanda aux François qui s'étoient établis dans les Indes, d'en sortir & de transférer ailleurs leur demeure, étant naturel de suposer que ces nouveaux habitans trafiqueroient au profit de leurs parens demeurez en France, & favoriseroient plutôt leur Nation que tout autre.

Il fit proposer aux Portugais, avec lesquels il avoit à la vérité encor terminé les sujets de la querelle qu'il avoit eu avec eux, sur leurs prétentions réciproques, qui avoient été réglées à Utrecht dès le 6. de Février de l'année dernière; il leur fit offrir, dis-je, un équivalent pour la Compagnie du St. Sacrement sur le rivage de Rio de Plata, dont il s'étoit saisi dès que les Portugais eurent arrêté chez eux deux Vaisseaux Espagnols au commencement de la Guerre, & en un temps où les Espagnols prétendoient qu'elle ne fut pas encor suffisamment déclarée. Ses offres étoient

toient fondées sur l'article VII. de cette Paix, où quoique le Roi Catholique cédât & promit alors de restituer lad. Colonie & son territoire au Roi de Portugal, il s'étoit néanmoins réservé de pouvoir offrir cet équivalent pendant tout l'espace de dix-huit mois & de rentrer en possession de cette Colonie, au cas que cet équivalent fut accepté.

L'équivalent que le Roi Philippe faisoit offrir, étoit un consentement ou permission aux Portugais d'envoyer tous les ans à *Buenos Ayres* deux de leurs Vaisseaux pour y trafiquer, dans la supposition que les fruits de ce commerce pourroient n'être pas moins considérables que ce que le Roi de Portugal retireroit de la propriété de la Colonie : mais celui-ci n'ayant pas jugé à propos de faire cet échange, la chose n'alla pas pour lors à de plus grandes contestations.

Le Roi Philippe fut occupé d'autres pensées dans sa Cour, qui partagèrent son esprit entre le plaisir & les chagrins inséparables de la Roïauté. Il ôta au Cardinal del Giudice le soin qu'il lui avoit donné de veiller à l'éducation de son fils le Prince des Asturies, & le déchargea de l'obligation d'assister au Conseil du Cabinet. Il dût avoir de puissantes raisons pour

pour cela ; car enfin une destitution semblable est toujours accompagnée de quelque honte, & d'un très-grand déplaisir pour celui qui la souffre, & on ne fait point ces affronts à des personnes de la première qualité, sans de très-puissans motifs. Ces motifs ne furent point alors connus, & chacun en parla selon ses idées. Le Cardinal n'avoit point été privé de sa Charge de Grand Inquisiteur ; mais dès qu'il vit qu'il étoit en si mauvais prédicament auprès du Roi, il le fit prier de trouver bon qu'il s'en déchargeât, & lui en envoya sa démission, qui fut acceptée, & la Charge de Grand Inquisiteur fut donnée à Mr. Molines, qui depuis plusieurs années étoit Auditeur de Rote à Rome pour la Nation Espagnole.

Le Roi Philippe fit faire le 25. d'Août, par l'Archevêque de Tolède, la fonction de baptiser solennellement les trois Princes ses fils, Don Ferdinand, Don Philippe & Don Charles. Le Roi de France Louis XV. & Madame la Duchesse de Berri, furent les Parrein & Marreine du premier ; le Roi & la Reine de Sicile du second, & le Due de Parme & la Reine Douairiere d'Espagne du troisième ; & après le Baptême, l'Archevêque donna aux trois jeunes Princes le Sacrement de

la Confirmation. Le Roi nomma encore cette année, pour son Ambassadeur en Cour de Rome, le Cardinal Aquaviva; & le fit, comme vaincu par la honte d'abandonner une créature qui avoit tout perdu pour avoir suivi son parti; car ce Cardinal, Napolitain de naissance, & d'une Noblesse très-distinguée au Roïaume de Naples, aiant entièrement changé dans ce Roïaume par la mort du Roi Charles II. avant qu'il fut arrivé à sa Nonciature, la nouvelle Cour du Roi Philippe refusoit de le recevoir, comme étant d'une famille suspecte d'adhérer à la Maison d'Aûtriche, & ne le fit qu'après les protestations les plus passionnées que fit le Nonce d'embrasser le parti du nouveau Roi, & qu'on le trouveroit en toute occasion le plus zélé de tous ses Partisans. Il fut fait Cardinal après sa Nonciature, comme c'est l'ordinaire de revêtir de la Pourpre ceux qui l'ont exercé auprès des trois plus puissantes Couronnes de l'Europe, à Vienne, Paris & Madrid. Il étoit riche de son patrimoine & jouïssoit de Bénéfices considérables dans le Roïaume de Naples sa patrie: mais dès que ce Roïaume fut tombé entre les mains & au pouvoir de l'Empereur, ce qui arriva l'an 1707. il avoit perdu tous les moyens de

sub-

subsister ; & ce ne fut qu'après bien des années , qu'il fut enfin tiré de la misere & eut de quoi , par le moien de l'Ambassade que le Roi Philippe lui donna cette année à la Cour de Rome , paier les dettes qu'il avoit contractées.

Nonobstant cette nomination d'un Ambassadeur , le Roi Philippe n'étoit point entierement content du Pape , & vouloit obliger celui-ci à renoncer au pouvoir & à la liberté que la Cour de Rome a toujours prise d'assigner des pensions à ceux qu'il lui plaît , sur tous les Bénéfices de sa Collation , dans quelques Roïaumes qu'ils soient situez. Le Roi de Sicile & l'Empereur étoient entiez dans les mêmes démêlez au sujet de cette prétention dans leurs Etats , & ne vouloient point souffrir que des Etrangers , sans faire aucune résistance ou rendre aucun service aux Eglises , succassent la plus grande partie de ces revenus , dont personne ne peut avoir droit légitime de jouïr , si ce n'est ceux qui les desservent. Mr. Aldovrandi , Nonce du Pape auprès du Roi Philippe , étoit de retour en Italie , où l'on publoit qu'il avoit quitté la Cour de Madrid pour ne pouvoir convenir des prétentions du Roi Philippe , quoique bien des gens soupçonnassent que le mécontentement

ment que ce Prince témoignoit n'étoit que pour couvrir des desseins de toute autre nature, & une négociation dont on vouloit cacher la manœuvre au public, ainsi qu'il a été touché plus haut.

Au reste, le Roi Philippe procura une très-grande satisfaction au Pape Clément, en donnant la main à ce que les Evêques & les Universitez d'Espagne acceptassent sa *Constitution*, qui rencontroit de si grandes difficultez en France, ou le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, à la tête de quelques Evêques & d'un très grand nombre d'Ecclésiastiques du second Ordre, de la Faculté de Sorbonne & de quelques Universitez du Roïaume refusoit de la recevoir, sans des explications qui fixassent le sens des Propositions condamnées qui leur paroïsoient équivoques. Il fit d'ailleurs éclater sa générosité au sujet de l'Envoyé Extarordinaire du Duc de Parme. Ce Ministre après avoir accompagné la Reine, comme chargé principalement des soins de sa conduite de la part du Duc, & après avoir résidé jusqu'alors auprès du Roi Philippe à la veille de s'en retourner en Italie, fut somptueusement régalé par ordre de celui-ci, qui lui fit compter mille pistolles pour les frais de son retour, lui donna son portrait & celui de la Reine,

ne , enrichis de pierreries de grand prix , & lui fit une *mercede* ou pension de deux mille pistolles , qui lui seroient annuelle- ment païées toute sa vie.

Mr. le Comté Alberoni ne faisoit point encor de figure publique dans le Ministère d'Espagne ; mais les insinuations qu'il faisoit à la Reine , & par celle-ci au Roi , étoient écoutées & suivies ; & la Cour de Madrid étoit déjà gouvernée par ses conseils. Comme , selon le génie de sa Nation Italienne , il savoit adroitement proposer ses sentimens , & que la Reine n'avoit pas de peine à prendre un entier ascendant sur l'esprit du Roi : elle avoit mis l'Abbé auprès de lui en une telle estime , que comme Philippe avoit toujours aveuglément déferé aux conseils de la Duchesse de Bracciano , quoi qu'ils fussent beaucoup plus nuisibles que profitables à ses intérêts , il commença aussi à se fier entièrement à ceux de la Reine , qui étoient ceux de l'Abbé , d'autant plus plausibles , qu'ils étoient revêtus des aparen- ces du plus grand service de sa Couronne , & de la gloire la plus éclatante de son Règne. Il semble qu'on auroit dû , selon les principes de la bonne politique , tâcher de retirer des mains de l'Angleterre les deux Places de Gibraltar & de Port Mahon ;

Mahon ; la premiere étant dans le Continent de l'Espagne , le cœur du Roïaume demeueroit exposé aux Armes des Anglois , dès que cette Nation lui deviendroit ennemie , & on venoit de voir combien peu il faut pour les faire passer d'une extrémité à l'autre dans le parti qu'ils avoient fait à l'Empereur. Mais comme il n'y avoit aucune aparence de retirer ces Places , ainsi que le Cardinal Mazarin avoit fait autrefois celle de Dunkerque des mains du Roi d'Angleterre Charles II. pour une somme d'argent ; le Ministre Anglois , auteur de la derniere Paix , n'étant plus en crédit , l'Abbé ne jugea pas qu'il fut de la prudence d'y employer alors la force , pour ne pas s'engager à une Guerre qui entraînoit après soi des suites capables de ruiner l'Espagne. * On voioit d'ailleurs déjà le Régent du jeune Roi de France négocier des Traitez d'union & de Ligue avec le Roi Georges de la Grand^e Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies , ce qui lui ôtoit toute esperance d'en être secondé dans les projets d'une Guerre contre l'Angleterre.

Les secours promis , & déjà une fois envoyez aux Venitiens , fournissant le prétexte d'un puissant armement par Mer ;

celui

celui-ci se fit dans tous les Ports d'Espagne, où par ordre du Roi on travailla à la fabrique de tous les Vaisseaux & de toutes les Galères qu'il fut possible. Le Roi avoit fait venir pour cela des ouvriers de tous les côtez. On avoit soin de publier que les secours que préparoit le Roi Philippe aux Venitiens, seroient cette année plus puissans que ceux de la précédente, & personne ou peu firent attention à l'empressement extraordinaire que monstroient les Espagnols à la construction de tant de Vaisseaux, chacun croiant bonnement ce qu'ils vouloient bien en publier. Pour mieux encor endormir la Cour de Vienne, le Roi Philippe envoya ordre au Cardinal Aquaviva, son Ambassadeur à Rome, de faire des illuminations & de donner des marques de la joie la plus éclatante pour la prise de Temesvar, dont les Armes de l'Empereur s'étoient rendus maîtresse, après avoir gagné une Bataille contre les Turcs; & le Cardinal, par ordre du Roi d'Espagne, commanda à tous les Espagnols établis à Rome d'en faire de même; ce qui donna lieu aux bons Italiens de croire qu'il y avoit quelque disposition extraordinaire à une Paix entre ces deux Princes.

Le crédit de l'Abbé Alberoni prenant
 tous

tous les jours de nouveaux accroissemens dans l'esprit du Roi Philippe, la Reine fort prévenue en sa faveur, sollicitant puissamment son époux, on commença de faire à Rome, de la part de Leurs Majestez, des instances auprès du Pape pour qu'il le créât Cardinal. La mort du Cardinal del Verme en fournit la premiere ouverture, & les ordres que le Cardinal Aquaviva recevoit tous les ordinaires de solliciter cette Promotion, faisoient voir combien elle tenoit au cœur à la Reine & au Roi d'Espagne. On faisoit valoir, pour mérite du sujet, les puissans secours qui se préparoient pour passer au Levant, & s'unir en son temps avec les autres Auxiliaires de la République de Venise, qui dès la Campagne passée avoit perdu le Roïaume entier de Morée, & étoit menacée d'être ataquée celle-ci en des parties encore plus considérables de son Domaine par les Infidèles. Le Pape lui-même, quand à la fin il se fut résolu à faire cette Promotion, dans le discours qu'il fit à ce sujet, lui passa ce mérite & lui en fit encor un autre d'avoir disposé le Roi Philippe à une entiere réconciliation, qui au fond de l'affaire tenoit à bien peu, puisqu'il ne s'agissoit que de donner la main à certains passe-droits, par le moien desquels
la